

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 28-30 mai 2003

RAPPORTS ANNUELS

**Point 4 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2003/4

24 avril 2003

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF POUR 2002

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet (<http://www.wfp.org/eb>).

Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2002



Note au Conseil d'administration

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes (PSP):

Mme D. Spearman tél.: 066513-2600

Chef, Service de la sécurité alimentaire, des filets de protection et des secours (PSPP):

M. A. Jury tél.: 066513-2601



Projet de décision

Le Conseil approuve le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2002 (WFP/EB.A/2003/4).

Conformément à sa décision 2000/EB.A/2 du 22 mai 2000, le Conseil a demandé que le Rapport annuel soit envoyé au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec ses décisions et recommandations pour 2002 et la présente décision, en vertu de ses obligations en matière de soumission de rapports prévues à l'Article VI.3 du Statut.



Note concernant la documentation

Conformément à l'Article VII.2 du Règlement général, le Directeur exécutif soumet chaque année un Rapport annuel à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2002 suit la présentation commune des rapports annuels des fonds et programmes des Nations Unies, comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/162.

Conformément à la résolution 53/192 de l'Assemblée générale, le rapport comporte une analyse approfondie des problèmes rencontrés et des enseignements retirés, et surtout des questions découlant de la mise en oeuvre du Programme de réformes du Secrétaire général, de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement et du suivi des conférences internationales tenues sous l'égide des Nations Unies. La Section II du présent rapport constitue le Rapport annuel du Conseil d'administration pour le Conseil économique et social et le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les chiffres figurant dans le présent document, qu'il s'agisse des quantités de produits ou des recettes et des dépenses, sont provisoires et reflètent les estimations de la direction du PAM, sur la base des informations actuellement disponibles.



Table des matières

	Page
AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO	xiii
PRÉFACE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	xv
IN MEMORIAM	xvii
NOTES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL	xix
LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	xxi
	Paragraphes
SECTION I: REGARD SUR 2002	1-59
TRAITS MARQUANTS DES PROGRAMMES DU PAM	1-35
Aperçu général	1-9
Sauver des vies dans les situations d'urgence	10-15
Passer de la crise au redressement	16-20
Lutte contre la faim chronique	21-23
VIH/SIDA	24-26
Alimentation scolaire	27-30
Analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV)	31-33
Achats	34-35
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'ORGANISATION	36-46
AMÉLIORATION DE L'OBLIGATION REDDITIONNELLE ET DE LA GOUVERNANCE	47-53
Exécution du projet de gouvernance du Conseil d'administration	47
Transformation du PAM en une organisation orientée vers les résultats	48-49
Services de supervision	50-53
APPROCHES NOVATRICES	54-59
SECTION II: RÉALISATIONS EN 2002	60-136
MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE RÉFORMES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DES DISPOSITIONS DE L'EXAMEN TRIENNAL DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT	60-113
A. Structures et mécanismes	60-67
B. Financement et ressources	68-77
C. Système des coordonnateurs résidents	78-80
D. Application du système des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement	81-83
E. Harmonisation des programmes	84-93
F. Intégration aux programmes de la problématique hommes-femmes	94-97
G. Équilibre entre les sexes	98-100
H. Renforcement des capacités	101-105
I. Locaux et services communs	106-108
J. Coopération avec la Banque mondiale	109-111
K. Suivi-évaluation	112-113



	Paragraphes
SUIVI DES CONFERENCES INTERNATIONALES	114-120
Le Sommet du Millénaire	115
Conférences des Nations Unies	116-120
SECOURS HUMANITAIRES ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHES	121-134
Préparation et planification des interventions en cas d'urgence	122-125
Évaluations des besoins	126
Personnel d'intervention en cas d'urgence	127-129
Centre logistique commun des Nations Unies	130-131
Appui aux services de télécommunications et appui logistique pour les activités humanitaires	132-134
RECOMMANDATIONS	135-136



Annexes et cartes

ANNEXES		Page
I	Organigramme du PAM	42
II	Profil de l'aide alimentaire dans le monde, 1997–2002	43
III	Dépenses opérationnelles du PAM	44-54
	Tableau 1: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par région et catégorie d'activités, 1999–2002	44
	Tableau 2: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par pays, région et catégorie d'activités, 1999–2002	47
	Tableau 3.A: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM pour les projets de développement et les opérations de secours par catégorie de pays et région, 1999–2002	53
	Tableau 3.B: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM pour les projets de développement par catégorie de pays et région, 1999–2002	54
IV	Carte: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par région et catégorie d'activités, 2002	55
V	Contributions	56-57
	Tableau A: Contributions totales confirmées pour 2002 par donateur	56
	Tableau B: Principaux donateurs du PAM par type de contribution en 2002	57
VI	Achat de produits alimentaires dans les pays en développement et dans les pays développés en 2002	58



Avant-propos

En dépit de l'abondance qui règne dans le monde, près de 800 millions d'êtres humains, dans les pays en développement, souffrent d'une faim chronique. La faim compromet l'épanouissement de leurs aptitudes et les empêche de fréquenter l'école, de vivre une vie saine, de cultiver la terre ou de gagner assez d'argent pour sortir de l'ornière de la pauvreté. C'est pourquoi l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim constitue la base des objectifs de développement du Millénaire adoptés par les dirigeants du monde en 2000. En fait, si la faim n'est pas éliminée, tous les efforts entrepris pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire seront compromis.

Bien que certaines régions aient progressé dans cette voie, il est apparu de disparités croissantes, particulièrement dans les pays les plus pauvres. Comme l'on a relevé au *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans plus tard* qui a eu lieu à Rome en juin 2002, les communautés ont besoin, dans le combat qu'elles mènent contre la faim, aussi bien d'une aide alimentaire ciblée que des investissements soutenus dans le développement agricole et le développement rural à long terme. De telles stratégies n'apparaissent nulle part plus nécessaires que dans la région de l'Afrique australe, spécialement si l'on considère la corrélation de plus en plus étroite qui apparaît entre l'insécurité alimentaire et la pandémie de SIDA. C'est pourquoi nous appuyons tout particulièrement les efforts déployés par le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. James T. Morris, pour mettre en relief sur ces questions son rôle d'Envoyé spécial pour la région.

Partout où la faim menace de prendre les proportions d'une crise, le Programme alimentaire mondial est au premier plan pour aider les pays à satisfaire le besoin nutritionnel d'aujourd'hui tout en créant des possibilités pour demain. Ce rapport annuel illustre la nature et toute l'envergure des efforts entrepris par le PAM pour combattre la faim dans certaines régions les plus troublées et les plus inaccessibles du monde.

Kofi Annan

Le Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies

Jacques Diouf

Le Directeur général de l'Organisation des
Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Préface

Ma première année au PAM m'a fait comprendre dans toutes ses dimensions ce que signifie la faim ainsi que son impact dévastateur sur les populations les plus pauvres du monde. Les sécheresses et catastrophes naturelles qui ont affecté toutes les régions du monde, les conflits violents, l'effondrement des systèmes économiques et politiques et l'épidémie de VIH/SIDA ont entraîné une augmentation spectaculaire de la demande d'aide alimentaire. Les chiffres sont éloquentes: en 2002, la communauté internationale a dû, au prix d'un grand effort, nourrir 25 millions d'êtres humains de plus en Afrique seulement.

Le PAM s'est montré à la hauteur de ce défi et a, pour sauver des vies humaines, dû reconstituer les moyens de subsistance et distribuer des secours alimentaires à 72 millions de personnes dans 82 pays. Cependant, les chiffres ne mesurent pas toute l'ampleur de la crise. Derrière eux, en effet, se cachent des personnes dans le besoin: une mère qui lutte pour nourrir sa famille, un grand-parent qui s'occupe d'orphelins, un enfant qui attend un repas à l'école, un rapatrié à la recherche de nouveaux moyens de gagner sa vie. J'ai vu leurs visages et je sais que nous pouvons les aider.

En fait, dans de nombreuses régions du monde, la faim n'a pu être atténuée que grâce à une intervention rapide de la communauté de donateurs —y compris de donateurs non habituels— ainsi que du personnel dévoué du PAM et de ses partenaires. En Afrique australe, où les besoins étaient les plus grands, un appui généreux des donateurs a permis au Programme d'éviter une crise alimentaire. Les investissements opérés par le PAM dans les évaluations des besoins, la planification d'interventions en cas d'urgence et l'amélioration des programmes d'alimentation scolaire ont payé dans les différentes opérations menées de par le monde.

Il n'y a pas lieu, cependant, de se reposer sur nos lauriers. Les médias ont peut-être oublié les crises en Afghanistan, en Angola, en République populaire démocratique de Corée et au Soudan, mais il subsiste une quantité de besoins pressants. Le nombre de crises alimentaires augmente parallèlement à la multiplication des phénomènes météorologiques anormaux, comme dans la Corne de l'Afrique et l'ouest du Sahel. Le VIH/SIDA a un impact sans précédent sur le nombre d'orphelins et de ménages dirigés par des enfants. Simultanément, la faim chronique persiste pour des centaines de millions de personnes sur lesquelles les médias ne font généralement pas porter leurs projecteurs.

Répondre à ces besoins croissants constituera un défi majeur, surtout dans le contexte d'une diminution de 25 pour cent de l'aide alimentaire mondiale au cours des trois dernières années. L'appui généreux que nous apportent nos donateurs habituels doit être complété par le concours de nouveaux pays donateurs, du secteur privé et du grand public. En 2002, nous avons renforcé notre action mondiale de plaidoyer pour la lutte contre la faim et avons commencé à élargir notre base de financement. Déjà, au début de 2003, plusieurs nouveaux partenaires sont venus rejoindre les rangs de tous ceux qui, avec nous, combattent la faim, dont de nouveaux donateurs comme le Kenya, l'Inde, l'Oman et le Honduras et des organisations du secteur privé comme Benetton, SAP, Toyota et TPG.



Dans le monde d'aujourd'hui, il est absolument inacceptable que tant d'enfants affamés aient si peu d'espoir et de si sombres perspectives pour l'avenir. Je veux croire que l'opinion publique et la bonne volonté permettront de remonter la pente. C'est pourquoi le PAM s'emploiera à mobiliser une assistance internationale accrue afin d'édifier un monde meilleur dans lequel tous soient à l'abri de la faim.



James T. Morris
Directeur exécutif

In Memoriam

*À la mémoire des fonctionnaires du Programme
alimentaire mondial qui ont perdu la vie
en 2002 au service des pauvres qui ont faim*

Genesh Harichund, Afrique du Sud

8 août

Rabia Abdullah Al-Breifkany, Iraq

25 septembre

QU'ILS REPOSENT EN PAIX



Notes de caractère général

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

Sauf indication contraire, toutes les quantités de produits alimentaires sont exprimées en tonnes.

Les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) sont tous ceux qui accusent un déficit vivrier (c'est-à-dire qui sont importateurs nets de céréales) et dont le produit national brut par habitant ne dépasse pas le niveau retenu par la Banque mondiale comme ouvrant droit à l'aide de l'Association internationale de développement (IDA) (1 445 dollars en 2000). En 2002, la FAO a classé 83 pays dans la catégorie des PFRDV.

Les pays les moins avancés (PMA) ont été définis par l'Organisation des Nations Unies comme étant "les pays à faible revenu qui souffrent de handicaps durables du point de vue de la croissance, et notamment de niveaux faibles de mise en valeur des ressources humaines et/ou de faiblesses structurelles graves". En 2002, 49 pays étaient classés dans cette catégorie par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du PAM, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité (PAM)
CAI	Coûts d'appui indirects
CAP	Processus d'appels communs
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
CDI	Consortium pour le développement interethnique
CII	Compte d'intervention immédiate (PAM)
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (PAM)
DFID	Département pour le développement international (Royaume-Uni)
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECHA	Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interorganisations
ICT	Systèmes centraux d'information et de communication
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SICIAV	Système d'information et de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité
SSP	Schéma de stratégie de pays (PAM)
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM



Section I: Regard sur 2002

TRAITS MARQUANTS DES PROGRAMMES DU PAM

Aperçu général

1. En 2002, le PAM a secouru, dans 82 pays, 72 millions de personnes qui souffraient de la faim du fait de différentes crises liées les unes aux autres, comme catastrophes naturelles, conflits, pauvreté extrême et pandémie de VIH/SIDA. Pour le PAM, la tâche la plus ardue a consisté à intervenir rapidement pour faire face à un nombre sans précédent de catastrophes causées par le temps qui ont entraîné une insécurité alimentaire généralisée dans toute l'Afrique, tout en continuant à mener des opérations en cours dans le monde. Simultanément, le rétablissement progressif de la paix dans certaines régions s'est également traduit par une augmentation des besoins, des populations précédemment isolées par les hostilités devenant accessibles, comme en Angola, à Sri Lanka et au Soudan.
2. En Afrique subsaharienne, le PAM a dû répondre à des besoins considérables. Il a nourri 34 millions de bénéficiaires, soit 11 millions de plus que l'an dernier, cette assistance représentant 48 pour cent du total des bénéficiaires en 2002. Le PAM a lancé de vastes opérations d'urgence pour secourir les victimes de crises alimentaires en Afrique australe, en Éthiopie et en Érythrée. Ces crises ont montré comment la faim chronique peut exacerber les situations d'urgence et mis en relief l'importance qu'il y a à mettre les populations mieux à même de résister aux chocs en les aidant à créer des avoirs et en consolidant leurs moyens de subsistance.
3. En sa qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les besoins humanitaires en Afrique australe, le Directeur exécutif du PAM, James Morris, a joué un rôle important dans la mise en oeuvre d'une intervention de grande envergure. Il n'a cessé de collaborer avec les gouvernements, les donateurs et les partenaires du PAM pour faire en sorte que les contributions parviennent rapidement à ceux qui en avaient le plus besoin. Dans le cadre de ses activités de plaidoyer pour la région, M. Morris a fait des déclarations devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, le Parlement européen, le Congrès des États-Unis, le Parlement britannique et plusieurs réunions du Groupe de liaison pour les affaires humanitaires à Genève et à New York. Le PAM a également lancé la campagne "Alerte à la faim en Afrique" pour appeler l'attention de la communauté internationale sur la faim qui affecte le continent africain et mobiliser des ressources pour faire face à la crise.
4. Le PAM a poursuivi son combat contre la faim dans d'autres régions du monde. Ainsi, il s'est attaché, cette année encore, à satisfaire les besoins de pays victimes de catastrophes naturelles et de conflits comme l'Afghanistan, l'Iraq, l'Amérique centrale, la République populaire démocratique de Corée et le Soudan. En outre, il a poursuivi les opérations qu'il mène depuis longtemps pour aider les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, par exemple en Algérie, en Colombie, en Iran et au Népal.
5. Le niveau presque record des contributions —1,8 milliard de dollars— a permis au PAM de couvrir 75 pour cent de ses besoins en produits alimentaires en 2002. Le Programme a resserré ses liens avec les donateurs habituels mais a également reçu un concours



significatif de nouveaux donateurs et de donateurs non habituels, y compris des donateurs du secteur privé.

6. Comme en 2001, c'est au moyen d'opérations d'urgence que le PAM a aidé la plupart de ses bénéficiaires. Des contributions de 1,0 milliard de dollars ont permis de couvrir 76 pour cent des besoins en produits alimentaires projetés pour ces opérations. La capacité du PAM de faire face aux différentes situations d'urgence s'est trouvée grandement améliorée par des techniques d'évaluation novatrices, la poursuite de ses investissements dans les moyens d'intervention rapide et la coordination des opérations logistiques, autant d'éléments qui ont tous apporté la preuve de leur utilité en Afghanistan et en Afrique australe. Les contributions aux interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), qui se sont montées à 470 millions de dollars, ont permis de couvrir 96 pour cent des besoins pour ces opérations.
7. Le PAM a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour s'attaquer aux besoins alimentaires aussi bien immédiats qu'à plus longue échéance. Cependant, il a été extrêmement difficile de s'attaquer à la faim chronique car il n'a pu être mobilisé que 50 pour cent seulement des ressources qui auraient été nécessaires pour poursuivre les programmes de développement en cours.
8. Le PAM a adopté des mesures pour renforcer les capacités et l'efficacité opérationnelle de l'Organisation, notamment en s'engageant à réduire le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI). Plusieurs initiatives à long terme tendant à renforcer les accords de partenariat ont porté leurs fruits, et c'est ainsi notamment qu'il a été conclu un memorandum d'accord révisé avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et un nouvel accord pour l'action sur le terrain avec les organisations non gouvernementales (ONG). Le rôle de fournisseur de services logistiques interorganisations du PAM a également été institutionnalisé lorsque le Centre conjoint de logistique des Nations Unies lui a officiellement été confié.
9. Pour entamer la transition vers l'établissement de rapports annuels sur les performances, des efforts systématiques ont été déployés pour améliorer la collecte, l'analyse et la communication de données sur les résultats des activités au niveau de l'ensemble du Programme et il a été élaboré une série d'indicateurs de performance sélectionnés pour toutes les activités. L'on trouvera dans les sections suivantes du présent rapport les informations disponibles, par catégorie d'activités, sur plusieurs des indicateurs de résultats visés dans le Plan stratégique et financier pour 2002–2005 (WFP/EB.A/2001/5-B/1). Ainsi, l'on trouvera des indications sur le nombre prévu et effectif de bénéficiaires, le nombre de projets qui ont communiqué les résultats de leurs activités, le pourcentage d'activités de développement qui ont été alignées sur la politique visant à favoriser le développement et le nombre d'opérations d'urgence auxquelles il a été mis fin. L'on trouvera également des informations sur les cas dans lesquels de meilleurs résultats concernant la nutrition et d'autres domaines ont été obtenus, par exemple en République populaire démocratique de Corée.



LE PAM EN CHIFFRES, 2002**LE PAM A SECOURU 72 MILLIONS D'ÊTRES HUMAINS PARMIS LES PLUS PAUVRES DU MONDE**

14 millions de bénéficiaires d'activités d'aide au développement, soit 47 pour cent des 30 millions de bénéficiaires prévus;

44 millions de bénéficiaires d'opérations d'urgence, soit 103 pour cent des 42,8 millions de bénéficiaires prévus; et

14 millions de bénéficiaires d'IPSR, soit 89 pour cent des 15,8 millions de bénéficiaires prévus.

Parmi ces bénéficiaires on comptait:

6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, recevant une assistance essentiellement dans des camps;

3 millions de réfugiés;

38 millions de femmes et de filles de moins de 18 ans; et

40,8 millions d'enfants de moins de 18 ans.

LES QUANTITES TOTALES DE PRODUITS ALIMENTAIRES DISTRIBUEES ONT ATTEINT 3,7 MILLIONS DE TONNES

581 000 tonnes pour des projets de développement;

2,2 millions de tonnes pour des opérations d'urgence; et

918 400 tonnes pour des IPSR.

LES DEPENSES OPERATIONNELLES SE SONT MONTEES AU TOTAL A 1,6 MILLIARD DE DOLLARS

12 pour cent des dépenses opérationnelles ont été consacrées aux activités de développement;

57 pour cent des dépenses opérationnelles ont été consacrées à des opérations d'urgence (y compris le Compte d'intervention immédiate [CII] et les opérations spéciales);

26 pour cent des dépenses opérationnelles ont été consacrées à des IPSR;

66 pour cent des dépenses opérationnelles (développement) ont été consacrées à des PMA; et

96 pour cent des dépenses opérationnelles (développement) ont été consacrées à des PFRDV.

RÉSULTATS DISPONIBLES POUR LES PROJETS EN COURS DANS:

80 pour cent des pays où ont été réalisés des programmes et projets de développement;

60 pour cent des pays où ont été réalisées des opérations d'urgence;

75 pour cent des pays où ont été réalisées des IPSR; et

90 pour cent des pays où ont été réalisées des opérations spéciales.

82 PAYS OU LE PAM A MENE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES EN 2002

55 pays où ont été réalisées des activités de développement;

51 pays où ont été réalisées des opérations d'urgence; et

43 pays où ont été réalisées des IPSR.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS APPROUVES EN 2002

10 nouveaux programmes de pays, dont la valeur approuvée représente 342,2 millions de dollars et 780 000 tonnes de produits;

1 nouveau projet de développement représentant une valeur de 4,7 millions de dollars et 9 200 tonnes de produits;

42 nouvelles opérations d'urgence représentant une valeur de 1,4 milliard de dollars et 3,1 millions de tonnes de produits; et

23 nouvelles IPSR pour une valeur de 1,0 milliard de dollars et 2,1 millions de tonnes de produits.



Sauver des vies dans les situations d'urgence

10. En 2002, le PAM a aidé 44 millions de victimes de crises humanitaires aiguës. Nombre d'entre elles avaient été affectées par des catastrophes naturelles —sécheresses, inondations, tremblements de terre et cyclones— qui ont fait perdurer une tendance alarmante apparue pendant les années 90. Grâce aux nouvelles initiatives de paix et à la diminution de l'insécurité alimentaire dans certaines régions, le PAM a pu mettre fin progressivement à ses opérations d'urgence dans 20 pays.
11. La crise qui est apparue en **Afrique australe** a, du fait des effets conjugués de précipitations erratiques, de la pauvreté, du déclin de l'activité économique, de l'inadéquation des politiques de sécurité alimentaire et de taux élevés d'infection par le VIH/SIDA, menacé de devenir l'une des catastrophes humanitaires les plus graves et les plus complexes des dix dernières années. En 2002, le nombre de personnes considérées comme exposées à une grave insécurité alimentaire est passé de 12,8 millions à 15,2 millions. Un appui généreux des donateurs et une injection de fonds prélevés sur le CII ont permis au PAM de mobiliser rapidement les capacités nécessaires pour secourir les millions de personnes menacées par une grave insécurité alimentaire au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe.

Intervention rapide face à la crise alimentaire en Afrique australe

Face à la crise alimentaire en Afrique australe, le PAM s'est rapidement doté des moyens nécessaires pour intervenir en étoffant ses bureaux de pays et en établissant un nouveau bureau régional en Afrique du Sud, un bureau de pays au Swaziland et 26 nouveaux bureaux auxiliaires dans différents pays de la région. En dépit de l'envergure et de la complexité de la crise —il a fallu livrer environ 1 million de tonnes d'aide alimentaire sur une période de neuf mois dans des régions reculées de six pays— l'opération régionale a pu transformer méthodiquement des activités essentiellement axées sur le développement en une intervention d'urgence. Le PAM a été invité à jouer le rôle d'organisme chef de file pour constituer un bureau de coordination interorganisations à Johannesburg qui a coordonné les efforts de 53 partenaires d'exécution et du secteur privé de la région pour combler les lacunes les plus critiques dans l'aide alimentaire et éviter les goulets d'étranglement dans les activités de distribution. Entre juillet et décembre, 361 000 tonnes de produits alimentaires ont été achetées localement et 375 000 tonnes d'aide alimentaire ont été importées par les ports d'Afrique du Sud, du Mozambique et de la République-Unie de Tanzanie et livrées aux régions affectées.

L'opération a été grandement facilitée par plusieurs initiatives, dont des évaluations "chenille" de la situation, des réunions interorganisations/ONG et des opérations spéciales tendant à renforcer les capacités de gestion dans l'immédiat et à remettre en état une voie ferrée pour accroître le volume des produits alimentaires pouvant être transportés chaque mois. Le don par le Gouvernement norvégien de plus de 200 camions et d'autres types de matériel —remis à neuf par la Croix-Rouge norvégienne et expédiés par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)— a facilité la distribution des secours dans les régions les moins accessibles. Le PAM a également obtenu un prêt de 20 millions de dollars du Fonds central autorenewable d'urgence en vue d'acheter des produits alimentaires dans la région et compléter les dons en nature au moyen d'aliments essentiels.



12. La sécheresse, en ébranlant sérieusement les moyens de subsistance des populations en **Éthiopie** et en **Érythrée**, a considérablement accru le nombre de personnes ayant besoin de secours alimentaires. En Éthiopie, une mission conjointe FAO/PAM d'évaluation, en décembre, est parvenue à la conclusion que des secours alimentaires devraient être distribués à quelque 11 millions de personnes si l'on voulait sauver des vies humaines, prévenir un exode massif et préserver les avoirs des agriculteurs et des pasteurs. En décembre 2002, le PAM a également lancé une opération d'urgence régionale pour faire face à une autre crise alimentaire provoquée par la sécheresse au **Sahel occidental**, avec pour épicerie la Mauritanie, mais s'étendant au Cap-Vert, à la Gambie, au Mali et au Sénégal.
13. L'intervention rapide du PAM à la suite de l'éruption volcanique du Mont Nyiragongo, en **République démocratique du Congo**, a aidé à protéger la situation nutritionnelle des populations affectées, dont 350 000 personnes ayant fui au Rwanda. En outre, le PAM a fourni des services logistiques communs pour aider les organismes humanitaires associés à stocker et à transporter les articles non alimentaires.
14. Dans plusieurs pays, les effets des catastrophes naturelles ont été exacerbés par des conflits ou des crises économiques. En **Afghanistan**, le PAM a lancé en avril 2002 une opération d'urgence d'une durée de neuf mois pour secourir 10 millions de personnes affectées par la sécheresse et la guerre. Au **Soudan**, pays gravement affecté par 20 ans de guerre civile, de déplacements massifs de population, de sécheresses et d'inondations, le PAM a secouru plus de 1 million de personnes par mois pendant la saison maigre, pendant laquelle l'assistance alimentaire était la plus nécessaire. En **République populaire démocratique de Corée**, il ressort d'une évaluation de la situation nutritionnelle des enfants réalisée par le gouvernement en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM que la situation s'est nettement améliorée entre 1998 et 2002. La proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale avait été ramenée de 61 à 21 pour cent, les taux de dépérissement de 16 à 9 pour cent et les taux de retards de croissance de 62 à 42 pour cent. Ces tendances montrent que l'aide alimentaire du PAM a beaucoup contribué à améliorer la situation nutritionnelle des groupes vulnérables, encore que les taux élevés de retards de croissance demeurent préoccupants. Les besoins de ces groupes demeurent considérables, et leur situation nutritionnelle pourrait se dégrader à nouveau étant donné que le PAM, faute de ressources, a été forcé de suspendre la distribution de secours à 3 millions de bénéficiaires à la fin de 2002.
15. L'escalade des hostilités dans le **Territoire palestinien** a exacerbé la crise humanitaire pour les résidents, extrêmement vulnérables. Le PAM a fourni des secours d'urgence à 540 000 victimes du conflit en Cisjordanie et à Gaza ainsi qu'un appui logistique, notamment sous forme d'une flotte de camions dotés de conducteurs expérimentés et d'une équipe d'accompagnement et d'appui de l'Organisme suédois de services de secours, associé traditionnel du PAM. Après la recrudescence des troubles civils en **Côte d'Ivoire**, le PAM a lancé des opérations afin de fournir une assistance et des produits alimentaires aux milliers de personnes déplacées et de réfugiés se trouvant dans les zones de conflit.

Passer de la crise au redressement

16. Dans différentes régions du monde, le PAM a aidé à satisfaire les besoins alimentaires immédiats de 14 millions de victimes de crises et de conflits prolongés et, dans tous les cas où cela a été possible, les a aidées à reconstruire leurs moyens de subsistance. Ce chiffre représente 65 pour cent du nombre de bénéficiaires prévus, et 96 pour cent des besoins opérationnels ont ainsi été couverts.



17. Les IPSR ont permis au PAM de bien moduler son action en fonction des changements de circonstances. À **Sri Lanka**, à mesure que les personnes déplacées abandonnaient les camps, le PAM a pu passer d'une distribution gratuite de secours alimentaires à des programmes de travaux communautaires appuyés par une aide alimentaire et à des programmes de formation. Le PAM a également distribué des vivres à 17 000 enfants affectés par le conflit suivant des cours de rattrapage l'après-midi. En **Sierra Leone**, le PAM s'est attaché à promouvoir la stabilité en appuyant la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés rapatriés au moyen d'activités agricoles, de programmes de relèvement de l'infrastructure et de programmes d'éducation et de nutrition ainsi que dans le cadre de l'IPSR pour la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest. Dans beaucoup de pays, toutefois, les besoins de secours sont demeurés élevés ou ont même augmenté par suite des revers essuyés dans les efforts de normalisation et de l'apparition de nouvelles situations d'urgence ou catastrophes qui ont causé de nouveaux mouvements de réfugiés et de personnes déplacées.

*La situation en **Ouganda** montre que le PAM doit conserver la flexibilité nécessaire pour pouvoir faire face à une dégradation de la situation exigeant des secours d'urgence tout en étant prêt à exploiter toutes les possibilités de promouvoir le relèvement et le redressement. En 2002, le nord de l'Ouganda a vécu la pire crise humanitaire depuis des années: des victimes innocentes ont été massacrées, des enfants ont été enlevés et tout ce que possédait la population a été détruit. Les personnes les plus affectées ont notamment été les 500 000 personnes déplacées vivant dans des camps ainsi que 150 000 réfugiés soudanais installés dans des localités de regroupement. En dépit des énormes problèmes posés par l'insécurité et les difficultés d'accès, l'aide du PAM a permis de sauver des vies humaines et de préserver la situation nutritionnelle des victimes.*

Dans l'ouest de l'Ouganda, le PAM a pu appuyer la réinstallation de 82 000 personnes qui vivaient depuis cinq ans dans des camps de fortune. Pour faciliter leur réinstallation, le PAM a distribué à ces ménages des rations et des outils agricoles et continuera de leur fournir une assistance au moyen de programmes d'alimentation scolaire, de programmes vivres pour la création d'actifs et d'activités d'appui social.

18. Dans d'autres pays, les besoins alimentaires ont augmenté alors même que la paix et la stabilité étaient peu à peu consolidées. En **Angola**, l'accord de paix signé en avril 2002 s'est traduit par une démobilisation rapide des militaires, le retour des personnes déplacées et des réfugiés et l'ouverture de 70 régions jusqu'alors inaccessibles. Le PAM a accru de plus de 80 pour cent le nombre des bénéficiaires de son assistance, et a ainsi beaucoup contribué à consolider la paix tant attendue. Il en est allé de même à **Sri Lanka**, où 47 500 personnes de plus ont eu besoin d'une assistance lorsque le PAM a élargi ses activités aux communautés qui avaient accueilli les personnes déplacées de retour des régions nord et est du pays qui n'étaient pas contrôlées par le gouvernement.



19. En **Indonésie**, le PAM a continué de fournir une assistance aux citoyens des quartiers pauvres et aux personnes déplacées exposées à des pénuries vivrières et à la malnutrition du fait de la longue crise économique et sociale. Plus de 2 millions de personnes, pour la plupart exclues des filets de sécurité sociale de l'État, ont reçu du riz subventionné ou des rations de vivres, des aliments enrichis et une éducation en matière de nutrition.
20. À la lumière des conclusions de son évaluation des disponibilités alimentaires et des moyens de subsistance, le PAM a élargi son IPSR en **Amérique centrale** pour secourir 930 000 personnes incapables de se remettre des effets cumulés des catastrophes naturelles et de la crise économique. Il a appuyé des activités tendant à aider les intéressés à recouvrer les avoirs qu'ils avaient perdus, à se préparer à mieux résister à de nouveaux chocs éventuels et à prévenir une malnutrition aiguë parmi les plus vulnérables.

Lutte contre la faim chronique

21. En 2002, le PAM a fourni une assistance à 14 millions de personnes souffrant d'une faim chronique pour les aider à se constituer le capital humain et matériel dont les pauvres ont besoin pour pouvoir résister à des chocs futurs. Le PAM a alloué les ressources disponibles conformément aux critères fixés pour l'aide aux PMA et aux PFRDV, qui ont reçu 66 pour cent et 96 pour cent respectivement des ressources allouées à l'aide au développement. En 2002, tous les programmes de pays ont été alignés sur la politique visant à favoriser le développement, et trois projets de développement seront alignés sur cette politique à la fin du cycle en cours, intégrés progressivement à des IPSR ou supprimés.

Au lendemain de la crise en Éthiopie, les choses vont mieux

Le projet de renforcement des moyens de subsistance durable entrepris par le PAM en Éthiopie a permis à 1,4 million de bénéficiaires d'échapper à l'insécurité alimentaire grâce à des programmes de création d'avoirs, de conservation des sols et de l'eau, de reboisement, d'aménagement de mares et de construction de routes d'accès. Il ressort d'une évaluation récente de l'impact de ces activités menées par le PAM et par le Ministère éthiopien de l'agriculture que le projet a beaucoup amélioré les conditions de vie de plus de 60 pour cent des groupes les plus vulnérables en accroissant considérablement leurs récoltes annuelles et en économisant chaque jour jusqu'à 6 heures du travail représenté par la collecte d'eau et de bois de feu. Ainsi, la durée moyenne des pénuries vivrières a été ramenée de cinq à trois mois par an, et le nombre de repas journaliers a augmenté. Plus de 85 pour cent des ménages, en particulier ceux dirigés par des femmes, sont aujourd'hui mieux à même de faire face à la sécheresse.

22. Les efforts tendant à promouvoir chaque année le développement d'au moins 30 millions de pauvres qui ont faim, comme prévu dans le Plan stratégique et financier pour 2002-2005, ont été sérieusement entravés par le manque de ressources. En 2002, le montant des ressources disponibles pour des activités de développement n'a été que de 215 millions de dollars, soit moins de 70 pour cent des contributions prévues dans le Plan stratégique et financier pour 2002-2005.
23. Pour mettre en oeuvre sa politique visant à favoriser le développement, le PAM a élaboré des mécanismes novateurs pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des bénéficiaires cibles grâce à des activités tendant à mettre en place des filets de sécurité. C'est ainsi qu'au **Niger**, pays où sévit une insécurité alimentaire structurelle aggravée par des crises récurrentes, le PAM a appuyé 460 banques de céréales et constitué



ainsi des stocks de nature à garantir la sécurité alimentaire de 35 000 ménages. Les bénéfices réalisés permettront également d'accorder des microcrédits aux femmes pour appuyer la création d'activités génératrices de revenus.

Projet pilote d'enrichissement de l'atta au Bangladesh

Par le biais de son programme d'appui au développement des groupes vulnérables, le PAM fournit une aide alimentaire aux femmes rurales pauvres du Bangladesh pour promouvoir leur participation aux activités de sensibilisation en matière de santé, de nutrition et de droits qui sont reconnus aux femmes ainsi que d'alphabétisation fonctionnelle et de création de travaux générateurs de revenus. En 2002, il a été introduit un projet pilote d'enrichissement de la farine de blé entier (atta) pour améliorer la nutrition des ménages, économiser de l'argent sur la meunerie et offrir de nouvelles possibilités d'emploi. Des unités de meunerie et d'enrichissement ont été établies dans quatre régions et gérées par les ONG locales. Les anciens bénéficiaires sont employés dans ces unités après avoir été formés, et les quatre unités fournissent chaque mois 25 kilogrammes de farine d'atta enrichie en micronutriments à 28 000 familles de groupes vulnérables à un coût total de traitement inférieur à 20 dollars la tonne. Le PAM a l'intention d'étendre ce projet à 40 unités pour améliorer la nutrition de 430 000 participants.

VIH/SIDA

24. Le VIH/SIDA est un type nouveau de crise humanitaire car il décime les secteurs les plus productifs de la société, affecte la productivité agricole à long terme et dépasse la capacité des communautés de s'occuper des orphelins et des malades. L'épidémie affecte les femmes de manière disproportionnée car leur condition sociale et économique est inférieure à celle des hommes et car elles sont biologiquement plus vulnérables à l'infection. En Afrique subsaharienne, par exemple, 58 pour cent des personnes affectées sont des femmes, dont les responsabilités —être le gagne-pain du ménage et soigner et nourrir la famille— sont encore alourdies. Simultanément, le nombre d'orphelins du SIDA et de ménages dirigés par des enfants s'est accru dans des proportions énormes. Ce sont là autant de facteurs qui aggravent les conséquences des crises humanitaires et suscitent de sérieuses inquiétudes quant à la sécurité alimentaire à long terme.
25. L'Afrique australe a été le théâtre de la première crise alimentaire majeure dans laquelle les taux élevés d'infection par le VIH/SIDA ont beaucoup contribué à exacerber l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'opération régionale d'urgence mise sur pied par le PAM au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe est centrée sur les régions où existent des taux élevés de séropositivité en même temps qu'une grave insécurité alimentaire. Le PAM a apporté des modifications à son approche de programmation pour répondre aux besoins particuliers des bénéficiaires affectés par le VIH/SIDA. Ainsi, il a modifié la valeur et la composition nutritionnelle des rations d'urgence distribuées pour y inclure plus de protéines, de minéraux et de vitamines. En outre, le PAM a amélioré son ciblage pour identifier les localités caractérisées par une incidence élevée de l'infection et pour ajuster ses distributions en conséquence.
26. Dans les autres régions, le PAM a intégré à ses programmes d'aide au développement et de redressement l'aide aux ménages affectés par le VIH/SIDA et l'insécurité alimentaire. Tel a notamment été le cas pour cinq programmes de pays et cinq IPSR en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes. Dans le cadre de ces opérations, il a été exécuté 16 projets concernant spécifiquement la lutte contre le VIH/SIDA. Dans tous les cas, l'intervention du PAM a été fondée sur les priorités définies dans les plans et stratégies



nationaux de lutte contre le SIDA, les priorités énoncées en matière d'atténuation de la pauvreté dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les stratégies élaborées par le système des Nations Unies pour combattre le VIH/SIDA au niveau des pays. En 2002, par exemple, le PAM a, en collaboration avec ses partenaires:

- exécuté en Ouganda conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) un projet tendant à améliorer la qualité de la vie des personnes qui vivent avec le VIH/SIDA et leurs familles en améliorant la nutrition et les soins communautaires au foyer;
- collaboré étroitement, en Chine, avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) pour sensibiliser à l'épidémie 200 000 agriculteurs des régions où opère le PAM dans le contexte d'une campagne de formation coordonnée avec le Ministère de l'agriculture;
- collaboré avec la FAO pour la mise au point d'une stratégie dans le secteur agricole afin d'atténuer l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire, y compris l'élaboration d'un système d'évaluation amélioré de la vulnérabilité; et
- entrepris un projet pilote de lutte contre le VIH/SIDA en Arménie, où le nombre de nouveaux cas d'infection augmente rapidement. Le PAM a distribué des vivres dans le cadre d'une enveloppe de services comprenant notamment des conseils psychologiques et des examens médicaux.

Alimentation scolaire

27. En 2002, plus de 15,6 millions d'élèves de 64 pays ont bénéficié des activités d'alimentation scolaire du PAM. Un financement pour ces activités, sous forme de contributions multilatérales et de contributions à emploi spécifique, a été reçu de la Communauté européenne ainsi que des Gouvernements de l'Allemagne, de l'Andorre, des États-Unis, de la France et du Luxembourg ainsi que d'entités privées. Le Congrès des États-Unis a adopté une loi autorisant la poursuite des activités d'alimentation scolaire au plan mondial jusqu'à la fin de 2007 et a fixé un objectif initial de financement de 100 millions de dollars pour 2003, sans établir aucun lien avec l'existence d'excédents alimentaires.
28. Le PAM a continué de collaborer avec les autres organismes des Nations Unies, les instituts de recherche et universités, les gouvernements de pays donateurs, les ONG et les entités du secteur privé. L'UNICEF a détaché auprès du PAM un de ses fonctionnaires afin de resserrer la collaboration entre les deux institutions dans les écoles appuyées par le PAM.
29. Parmi les activités d'appui à l'alimentation scolaire entreprises par le PAM en 2002, l'on peut citer les suivantes:
 - Les outils normalisés d'enquête de référence ont été affinés après avoir été mis au point et appliqués en 2001 dans 23 pays pour constituer une base d'informations solides pour les activités d'alimentation scolaire appuyées par le PAM. Des enquêtes consécutives ont été réalisées en 2002 dans certains de ces pays et une formation a été dispensée dans 21 nouveaux pays.
 - La base de données mondiales sur l'alimentation scolaire, qui contient également des informations connexes sur l'éducation et la démographie, a été élargie et affichée sur le site web du PAM, qui comprend désormais des données sur 153 pays.



- Il a été élaboré pour le Sahel une stratégie régionale d'alimentation scolaire afin de compléter l'aide alimentaire du PAM au moyen d'interventions dans les domaines comme le déparasitage systématique, l'aménagement d'un système d'approvisionnement en eau potable et de latrines, des programmes d'éducation sur la santé, la nutrition et le VIH/SIDA, la distribution de suppléments nutritionnels et le resserrement des partenariats avec les autres institutions et les ONG.
 - En Afrique, 15 pays ont entrepris des programmes de déparasitage de plusieurs millions d'élèves des écoles appuyées par le PAM dans le cadre d'une initiative conjointe lancée avec l'OMS grâce à l'appui de l'Agence canadienne pour le développement international et de la Banque mondiale. Des campagnes semblables doivent être entreprises dans d'autres pays en 2003.
30. En Afghanistan, le programme du PAM a rassemblé un certain nombre d'activités tendant à appuyer l'éducation, notamment au moyen de programmes vivres-contre-travail pour construire les écoles et aider à rémunérer les enseignants, ainsi que de programmes vivres pour l'éducation et de programmes de formation tendant à appuyer l'enseignement primaire et secondaire, les programmes d'alphabétisation des adultes et les programmes de formation professionnelle.

Analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV)

31. Pour faciliter la programmation du PAM, 75 fonctionnaires spécialisés dans l'ACV affectés dans 52 pays ont établi des analyses approfondies et des cartes et rassemblé des informations sur la nature et l'étendue de l'insécurité alimentaire. Les unités ACV sont souvent celles qui sont à l'origine de la plupart des évaluations de la sécurité alimentaire utilisées par l'ensemble des organismes d'assistance dans le cadre des opérations de secours, de redressement et d'aide au développement. Plusieurs analyses ont été utilisées par d'autres organismes des Nations Unies pour leurs efforts de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, par exemple par la FAO dans l'ex-République de Yougoslavie¹, au Laos, en Somalie et en Zambie. Dans d'autres pays, les unités ACV du PAM ont contribué à l'élaboration du bilan commun de pays, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). C'est ainsi, par exemple, que le PAM a apporté une solide contribution aux efforts de cartographie de la pauvreté établis par le Gouvernement cambodgien en vue de l'élaboration de son DSRP.
32. Les analyses ACV ont revêtu une importance capitale pour la préparation de tous les programmes de pays approuvés en 2002 ainsi que des opérations d'urgence en Afghanistan, dans l'ouest du Sahel, en Afrique australe, au Guatemala et dans 17 autres pays. Les analyses ACV, par exemple celles réalisées au Cap-Vert, en Haïti et au Mali, ont permis au PAM d'affiner le ciblage de ses activités sur les régions où l'aide alimentaire pouvait avoir l'impact le plus marqué.
33. En 2002, le PAM a installé sur une base pilote son système d'information spatiale ACV au siège et au bureau régional du Caire. Ce système (nommé *Geonetwork Project*), élaboré conjointement avec la FAO et, permet d'avoir accès, presque en temps réel, à des bases de données et des cartes sur la sécurité alimentaire référencées au plan mondial ainsi que d'organiser et d'échanger ce type de données.

¹ À compter de février 2003, la République fédérale de Yougoslavie a pris le titre de Serbie et Monténégro.



Achats

34. En 2002, le PAM a acheté 1,5 million de tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 307,5 millions de dollars, soit 41 pour cent du volume total des produits fournis aux bénéficiaires. Le PAM a acheté 67 pour cent du total des produits dans 57 pays en développement (voir l'annexe VI pour une ventilation par pays) et le reste dans 20 pays développés. Sur les 204 millions de dollars de produits alimentaires achetés dans le monde en développement, 60 pour cent l'ont été auprès de fournisseurs africains.
35. Les achats de produits alimentaires dans les pays en développement ont augmenté ces dernières années. En 2000, 44 pour cent du total des achats, représentant une valeur de 135 millions de dollars, ont été faits dans des pays en développement mais, en 2001, ce chiffre a atteint 56 pour cent et une valeur de 165 millions de dollars. D'une manière générale, le PAM achète des produits de grande consommation comme blé, maïs, riz, légumineuses et sorgho et, dans une moindre mesure, de la farine de blé ou de maïs ainsi que de petites quantités d'aliments composés.

RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'ORGANISATION

36. **Décentralisation.** Poursuivant sa politique d'adaptation des structures régionales aux besoins sur le terrain, surtout après l'apparition de la crise en Afrique australe, le PAM a reconfiguré ses trois bureaux régionaux en Afrique, avec effet au 1er octobre 2002. Un rapport sur le processus de décentralisation du PAM sera soumis au Conseil d'administration à sa session d'octobre 2003.
37. Pour mettre l'Organisation mieux à même de réagir rapidement lorsqu'il survient des situations d'urgence ainsi que d'institutionnaliser ses nouveaux services d'appui, le PAM a créé à Dubaï un nouveau bureau d'appui technique qui fournit un soutien dans des domaines comme la formation, les communications, la logistique, les achats et le matériel d'intervention d'urgence pour les opérations entreprises par le PAM dans le monde entier. Ce nouveau bureau administre les deux systèmes centraux d'information et de communication (ICT) utilisé pour les interventions en cas d'urgence: le système ICT de l'Organisation pour les secours d'urgence et l'équipe chargée de l'appui aux services rapides d'information et de télécommunications de l'Organisation (FITTEST).
38. **Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS).** En 2002, l'utilisation du système WINGS —qui est le système standard d'information du PAM— a été élargi de manière à fournir aux directeurs de programmes du siège, de tous les bureaux régionaux et de 19 bureaux de pays un aperçu complet des activités de l'Organisation qui leur permet d'optimiser la gestion des ressources et l'obligation redditionnelle. Une application novatrice de collecte de données, appelée *Data Collection Telecoms Application* (DACOTA), a été mise au point pour permettre à tous les bureaux de pays et bureaux régionaux —y compris ceux qui n'ont pas accès au système WINGS— d'entrer les informations requises pour l'établissement des rapports sur les activités mondiales. Bien qu'il subsiste certaines difficultés de connectivité, le système DACOTA a déjà amélioré la cohérence des données publiées dans les rapports. En outre, il a été mis la dernière main aux plans tendant à raccorder tous les bureaux de pays du PAM au système WINGS.
39. Maintenant que les modules concernant la gestion des ressources humaines, des états de paie et des voyages ont été finalisés et intégrés au système WINGS, celui-ci est complet et tous ses éléments opérationnels ont été reliés les uns aux autres. Cela a marqué la première introduction réussie d'un système complet de planification des ressources répondant aux besoins spécifiques du système des Nations Unies. Le PAM a continué de former ses



fonctionnaires et d'améliorer ses matériels didactiques au moyen de nouveaux logiciels qui permettent de dispenser aux usagers, où qu'ils se trouvent, une information complète et un appui interactif.

40. Le PAM a déjà retiré des avantages tangibles de l'introduction du système WINGS: une transparence accrue des rapports financiers, une meilleure gestion des projets et une accélération des procédures essentielles de l'Organisation comme l'entrée des opérations financières des bureaux de pays et la préparation des états financiers.
41. **Amélioration de la gestion financière.** En 2002, le PAM a continué de renforcer sa gestion financière en organisant une série d'ateliers à l'intention des directeurs de pays et de responsables de programmes et en introduisant des états financiers mensuels. Entre autres initiatives qui ont amélioré la gestion des rapports financiers, il y a lieu de citer l'examen du taux de recouvrement des CAI soumis au Conseil d'administration en octobre 2002, la révision du rapport normalisé sur les projets présentés aux donateurs, l'introduction du système de gestion des états de paie et la clôture financière d'un grand nombre de projets achevés.
42. **Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS).** Fin 2002, 62 bureaux de pays étaient connectés au système COMPAS, ce qui a facilité le suivi de 1,2 million d'opérations portant sur 3,1 millions de tonnes de produits et 4 500 organisations et fournisseurs. Le PAM s'est employé à renforcer encore le système COMPAS, notamment: i) en continuant d'installer le module COMPAS de pré-arrivée au siège; ii) en mettant au point un module avancé de suivi des produits de la deuxième génération et en améliorant le site web COMPAS; iii) en élaborant un nouveau module pour les partenaires d'exécution et en améliorant le suivi des maillons de la chaîne des approvisionnements alimentaires relevant des partenaires d'exécution au plan régional; et iv) en mettant en place en Guinée un nouveau mécanisme de suivi des produits dans la filière pour pouvoir obtenir des rapports détaillés de toutes les étapes du processus de distribution de produits alimentaires et programmer ainsi plus efficacement les arrivées d'aide alimentaire.
43. **Ressources humaines.** Avec l'appui du Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni, le PAM a entrepris une évaluation de son programme de gestion des ressources humaines pour veiller à ce que les procédures existantes de recrutement, de promotion, de réaffectation, d'organisation des carrières et de formation permettent au Programme de disposer du personnel qualifié dont il a besoin tout en tenant compte des aspirations professionnelles et personnelles de ses fonctionnaires. En outre, le PAM a lancé une initiative afin d'améliorer la coordination et la qualité de ses activités de formation à la lumière de la décentralisation de ses structures. Il est ressorti d'une évaluation de ses activités de formation de base que si certaines améliorations peuvent encore y être apportées, les méthodes didactiques actives qui sont suivies ont considérablement contribué à renforcer les connaissances et les compétences des participants. L'accent a continué d'être mis sur la formation en matière de sécurité et de sûreté, qui a été suivie par 1 600 fonctionnaires, dont toutes les nouvelles recrues.
44. **Sécurité dans le contexte des interventions humanitaires.** En 2002, le PAM s'est employé, devant le Comité de haut niveau sur la gestion et le Réseau interorganisations de gestion de la sécurité, à promouvoir l'application et le renforcement des normes minimums de sécurité opérationnelle dans les pays où la sécurité du personnel du système des Nations Unies ne peut pas être garantie. Ces normes reflètent les procédures de base élaborées par le système des Nations Unies pour renforcer la sécurité de son personnel et portent sur des questions comme le matériel de télécommunications et de sécurité, les plans d'évacuation, la formation et les réunions d'information sur la situation de la sécurité dans



les divers pays. Le PAM a fourni 24 heures sur 24 un service d'information et d'appui en matière de sécurité à ses bureaux et opérations sur le terrain, a mis sur pied une base de données sur les services aériens assurés par le système des Nations Unies qui contient des informations à jour que peuvent consulter toutes les institutions du système en cas d'urgence et a mené 26 évaluations internes de la sécurité et 2 évaluations conjointes de la sécurité de bureaux extérieurs du système des Nations Unies. Grâce à un financement du DFID du Royaume-Uni, du matériel et des services de formation supplémentaires ont été fournis aux bureaux extérieurs et au siège pour renforcer la sécurité du personnel et des biens du PAM.

45. **Renforcement des capacités institutionnelles.** La fin de l'année 2002 a marqué le milieu du partenariat, d'une valeur de 20 millions de livres sterling (32 millions de dollars), conclu pour quatre ans entre le DFID et le PAM pour renforcer les capacités institutionnelles du Programme et améliorer ses systèmes et ses opérations dans différents domaines, principalement liés à la fourniture de l'aide humanitaire, conformément au Document de stratégie institutionnelle élaboré d'un commun accord. Les fonds disponibles au titre de ce partenariat ont facilité l'élaboration de directives essentielles sur de multiples aspects de la préparation et de la planification des interventions en cas d'urgence. Une formation à l'appui de ces initiatives a été dispensée dans les bureaux de pays et au siège. En ce qui concerne la programmation, le renforcement des moyens d'évaluation et de suivi de la situation et d'évaluation rétrospective a contribué à améliorer la gestion des opérations d'urgence des projets en intégrant les enseignements retirés aux nouvelles procédures opérationnelles.
46. Le PAM est également reconnaissant à l'Allemagne, au Canada et à la France des fonds d'affectation spéciale et des subventions qu'ils ont mis à sa disposition pour améliorer la qualité de ses interventions.

AMELIORATION DE L'OBLIGATION REDDITIONNELLE ET DE LA GOUVERNANCE

Exécution du projet de gouvernance du Conseil d'administration

47. En 2000, le Groupe de travail sur la gouvernance du Conseil d'administration a recommandé d'introduire un certain nombre de changements pour renforcer la gouvernance du Programme et a établi un calendrier provisoire d'application (WFP/EB.A/2000/4-D). En 2002, le PAM a progressé dans la mise en oeuvre de trois des dernières mesures prévues.
- Un cadre global des politiques du PAM, recueil tendant à codifier, simplifier et rassembler les principaux éléments des politiques du Programme, a été élaboré et approuvé par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration, une version mise à jour lui a été communiquée à sa troisième session ordinaire, et une nouvelle révision sera désormais publiée chaque année.
 - Le Conseil d'administration a restructuré son approche en rationalisant ses méthodes de travail pour mettre l'accent sur les questions et les décisions de nature stratégique et de politique générale. En 2002, le PAM a entamé des consultations sur les questions devant être reflétées dans le Plan stratégique pour 2004–2007.



- Par ailleurs, des discussions se sont poursuivies au plan interne sur la marche à suivre pour intégrer une gestion axée sur les résultats au Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005.

Transformation du PAM en une organisation orientée vers les résultats

48. En 2002, le PAM a adopté plusieurs mesures importantes pour devenir une organisation orientée vers les résultats conformément au cadre de gouvernance renforcée approuvé par le Conseil d'administration:

- Il a été formulé des directives concernant les rapports des bureaux de pays ainsi que la définition et le dénombrement des bénéficiaires. Ces directives aideront à préparer les rapports périodiques de gestion et les rapports sur les performances ainsi qu'à regrouper les chiffres sur un nombre effectif et prévu de bénéficiaires sous une forme normalisée qui permette des comparaisons.
- La structure des rapports normalisés sur les projets a été transformée pour pouvoir présenter aux donateurs de façon plus claire et plus actuelle des informations sur l'exécution et, si possible, les résultats des projets. En 2002, les rapports concernant toutes les opérations ont été établis selon cette nouvelle structure. Bien que l'on ait réussi dans une large mesure à rendre compte systématiquement des résultats des activités, la qualité des données fournies au sujet des indicateurs de résultats a été inégale pendant cette première étape.
- Tous les bureaux régionaux et bureaux de pays ont été tenus de soumettre pour 2002 des programmes de travail comportant des objectifs, des buts, des indicateurs et des indications des ressources requises. Ces plans de travail ont été analysés pour évaluer les progrès accomplis et les résultats obtenus au regard des objectifs initialement fixés en tant qu'outil de gestion pour l'élaboration du programme de travail pour 2003.
- Une base de données centrale sur les projets a été constituée dans le cadre du système WINGS pour intégrer la production du Livre bleu, des rapports normalisés sur les projets, des rapports sur les pertes après livraison et des statistiques sur les projets destinées à la rédaction du Rapport annuel. La base de données permet d'obtenir des informations actualisées et évite les chevauchements d'efforts de collecte des données.
- Le PAM a continué d'améliorer les systèmes de suivi axés sur les résultats dans plusieurs bureaux de pays. Un appui technique et une formation ont été fournis pour individualiser les systèmes de suivi-évaluation pour pouvoir contrôler les résultats des projets en fonction des possibilités des partenaires d'exécution. De nouvelles directives de suivi-évaluation ont été publiées pour mieux familiariser le personnel du PAM et de ses partenaires avec les techniques de gestion axée sur les résultats. Les bureaux de pays ont commencé à documenter les enseignements retirés, par exemple de l'opération d'urgence organisée au Kenya pour faire face à la sécheresse, afin de guider les opérations futures.
- Une formation a été organisée à l'intention du personnel du PAM, des ONG, des organismes des Nations Unies et des organismes gouvernementaux de contrepartie sur la gestion du cycle des projets de développement, et notamment sur la conception des cadres logiques qui sont intégrés aux programmes de pays depuis 2001. En outre, des indications à ce sujet ont été affichées sur le site web du PAM.



49. Faire apparaître les résultats obtenus a néanmoins été un processus plus lent que prévu. Afin de suivre les progrès accomplis et d'illustrer les résultats obtenus dans le Rapport annuel sur les performances de 2004, le PAM devra améliorer ses efforts de collecte de données de référence dans tous les domaines d'activités tout en s'employant à affiner et à normaliser les rapports sur les résultats. En octobre, le Directeur exécutif a annoncé la création, début 2003, d'une nouvelle unité de gestion axée sur les résultats pour s'atteler à ces tâches.

Services de contrôle

50. La Division des services de contrôle coordonne les activités d'audit, d'inspection, d'enquête et d'évaluation.
51. Le **Bureau de l'Inspecteur général (OEDI)** a fait enquête sur les cas potentiellement sérieux de pertes de produits et a fait rapport sur plusieurs cas de fraude et d'irrégularités de gestion. En 2002, le Bureau de l'Inspecteur général a travaillé sur 30 affaires, a présenté 5 rapports d'enquête et 1 rapport d'inspection, a réalisé des missions d'inspection et d'enquête dans 10 pays, a suivi l'application des recommandations formulées dans les rapports d'audit et a demandé des audits spéciaux pour appuyer les enquêtes en cours. Il a également aidé le Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies et le HCR dans leurs investigations.
52. En 2002, le **Bureau de la vérification interne des comptes (OEDA)** a procédé à une vérification complète des états financiers du PAM pour l'exercice biennal 2000–2001, les premiers à avoir été préparés sur la base de l'ancien système du PAM et du système WINGS. La qualité du travail de l'OEDA a été mise en relief par le Commissaire aux comptes, lequel l'a dans une large mesure pris comme base pour ses propres vérifications et a adopté certains des schémas de présentation de l'OEDA dans son rapport biennal au Conseil d'administration. L'OEDA a passé en revue le transfert au système WINGS des données relatives à la gestion des ressources financières, des ressources humaines et des états de paie de la FAO et du PAM, a réalisé des vérifications dans dix bureaux de pays, dont deux ont fait suite à des audits opérationnels menés en 2000, et s'est attaché à renforcer la politique de gestion de l'Organisation en matière d'obligation redditionnelle et de transparence.
53. Le **Bureau de l'évaluation (OEDE)** a mené à bien 12 évaluations en 2002, dont 9 évaluations d'IPSR et de programmes de pays et 3 évaluations thématiques concernant les Engagements du PAM en faveur des femmes, l'approche de programmation par pays et les opérations spéciales. Les informations ainsi rassemblées permettront d'améliorer la planification, la conception et l'exécution, en mettant en relief, par exemple, la nécessité de continuer à dispenser une formation en matière de parité entre les sexes. Plusieurs initiatives ont été prises pour renforcer les connaissances et les compétences de suivi-évaluation, notamment grâce à l'élaboration d'un nouveau système de suivi et d'évaluation orienté vers les résultats qui sera mis à l'essai sur le terrain et à la rédaction de nouvelles directives de suivi-évaluation.



APPROCHES NOVATRICES

54. **"Évaluation chenille" en Afrique australe.** Pour faire face efficacement à la crise en Afrique australe, le PAM a introduit le concept d'"évaluation chenille" consistant à identifier les besoins tous les trois mois environ. Les données rassemblées au sujet des besoins des secours d'urgence ont permis de mettre à jour périodiquement le niveau et le ciblage des interventions de secours dans les six pays affectés, pour un investissement total représentant 0,2 pour cent seulement du montant des secours prévus. Cette approche est unique en raison du grand nombre d'organisations qui y participent et de son étroite intégration aux organes chargés de l'évaluation de la vulnérabilité dans le cadre des structures de gouvernance régionale et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Les organismes qui participent activement à cette stratégie d'évaluation conjointe sont notamment la FAO, le Système d'alerte rapide à la famine (FEWSNET), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, le *Save the Children Fund* (Royaume-Uni) l'UNICEF et le PAM. Les organismes donateurs associés sont le DFID, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
55. **Utilisation comme levier des contributions de nouveaux donateurs.** En novembre, l'Inde a fait son premier don au PAM pour l'aider à secourir les populations qui vivent dans l'insécurité alimentaire en Afghanistan. La première tranche de ce don, 40 000 tonnes de blé, a été convertie en 9 526 tonnes de biscuits à forte teneur en énergie qui seront distribués à des milliers d'enfants afghans qui, mieux nourris, pourront ainsi mieux apprendre à l'école. Grâce à ce nouveau partenariat avec un donateur non habituel, le coût de production et de distribution des biscuits a été couvert par une deuxième contribution de 18 000 tonnes de riz. De tels arrangements novateurs sont essentiels pour utiliser les dons en nature de nouveaux pays donateurs comme levier pour obtenir des ressources en espèces de contrepartie.
56. **Renforcement des activités du PAM grâce à des partenariats novateurs.** En 2002, le PAM a redoublé d'efforts pour créer de nouveaux partenariats avec le secteur privé et diffuser son message parmi le grand public et les donateurs. Ainsi, il a signé un accord de partenariat à long terme avec TPG, société mondiale de messagerie et de logistique établie aux Pays-Bas, selon lequel des employés de TPG s'emploieront à mobiliser des fonds et fourniront un appui bénévole pour les activités d'alimentation scolaire. Les autres mesures adoptées dans ce domaine concernent notamment le renforcement des capacités d'intervention du PAM en cas d'urgence, l'appui aux services logistiques interorganisations, la mobilisation de ressources et l'amélioration de la transparence et de l'obligation redditionnelle.
57. Le PAM a également collaboré avec Ericsson et deux sociétés commerciales suédoises de télécommunications — SweDish et Telia — pour mettre en place le premier réseau de communications mobiles GSM et donner ainsi à tous les organismes humanitaires accès à un système de communications fiable. Le PAM a géré le projet et a fourni tout l'appui logistique nécessaire, les services de communication étant fournis par ces partenaires à prix coûtant, ce qui a très considérablement réduit le coût de l'opération pour le système des Nations Unies.



58. **Les "bases avancées" au Burundi.** En 2002, la dégradation de la situation de la sécurité au Burundi a sérieusement compromis la capacité du PAM d'atteindre les bénéficiaires. L'éloignement considérable entre la capitale, Bujumbura, et les régions affectées ainsi que les précautions de sécurité prises par le système des Nations Unies ont limité les possibilités de transport des produits alimentaires du PAM, ce qui s'est traduit par une aggravation de la malnutrition. Pour faire face à cette situation, le bureau du PAM au Burundi a établi de petits entrepôts appelés "bases avancées" qui ont beaucoup facilité des interventions du PAM sans pour autant compromettre la sécurité du personnel. Le PAM a ainsi pu déplacer jusqu'aux bases avancées les produits alimentaires requis pour les distributions ciblées, les rations distribuées pour protéger les semences ainsi que ses programmes nutritionnels et ses centres sociaux, après quoi les ONG associées ont transporté ces produits pour qu'ils puissent parvenir à près de 350 000 bénéficiaires. Les bases ont également constitué pour le PAM et les organismes d'exécution associés des antennes qui leur ont permis d'évaluer les besoins, de suivre la situation après la distribution des secours et d'aider rapidement les réfugiés nouvellement arrivés.
59. **Le prolongement positif de la fin de l'assistance du PAM au Kosovo.** Lorsque la situation au Kosovo s'est stabilisée en 2002 et que le PAM a peu à peu mis fin à son assistance, le Programme a appuyé activement la création et le financement du Consortium pour le développement interethnique (CDI). La création du CDI, constitué de six ONG multiethniques locales, garantira la poursuite de l'assistance aux populations vulnérables du Kosovo. Le PAM a plaidé auprès des donateurs pour qu'ils appuient les projets du CDI, qui concernent notamment les soins de santé, le développement agricole, les activités interethniques pour les jeunes et l'assistance sociale aux groupes vulnérables. Le PAM a également fourni une formation soutenue au personnel du CDI dans des domaines d'importance capitale comme la gestion des entrepôts et le suivi de l'aide alimentaire. La création du CDI dans une région affectée par des années de tensions interethniques constitue le prolongement positif du programme d'aide alimentaire d'urgence du PAM.



Section II: Réalisations en 2002

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECRETAIRE GENERAL ET DES DISPOSITIONS DE L'EXAMEN TRIENNAL DES ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT

A. Structures et mécanismes

⇒ *Le PAM et le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG)*

60. Le PAM a participé activement aux efforts déployés par le Groupe des Nations Unies pour le développement pour améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation par pays et pour accélérer la simplification et l'harmonisation des procédures. En 2002, l'accent a été mis sur l'élaboration de directives pour la mise en oeuvre sur le terrain des activités tendant à promouvoir la réalisation des objectifs de développement du Millénaire ainsi que sur l'importance du rétablissement de la paix et de la prévention des conflits dans le contexte des interventions de développement. Les membres du Bureau du Conseil d'administration du PAM ont participé à une session conjointe des Conseils d'administration des autres membres du Comité exécutif de l'UNDG, à savoir le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF. En 2002, les principales contributions du PAM aux activités du Groupe ont été les suivantes:
- adoption du processus harmonisé d'approbation des programmes de pays en octobre 2002, en même temps que les autres organismes membres du Comité exécutif du Groupe;
 - présidence du Groupe de travail sur les politiques financières qui a étudié l'harmonisation des aspects financiers de la programmation conjointe;
 - vice-présidence du Groupe de travail chargé d'élaborer un programme de formation sur les objectifs de développement du Millénaire;
 - contribution à l'élaboration d'un programme de travail pour la simplification et/ou l'harmonisation des mécanismes de programmation, comme l'élaboration de structures harmonisées de conception des programmes et de rapports; et
 - appui à l'élaboration de nouvelles directives pour l'établissement des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, d'une matrice de présentation des résultats des programmes entrepris conformément aux plans-cadres et d'un projet conceptuel sur l'évaluation des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs visés dans les plans-cadres.
61. Le PAM a également contribué aux efforts déployés par le Réseau d'apprentissage UNDG/Banque mondiale pour resserrer la coordination entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods et a continué de détacher un fonctionnaire de rang élevé auprès du Groupe des Nations Unies pour le développement.



⇒ **Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires (ECHA)**

62. Le PAM a mis sa longue expérience des opérations humanitaires au service des débats que le Comité exécutif a consacrés à l'élaboration de stratégies communes pour faire face à des crises humanitaires spécifiques. C'est ainsi qu'il a contribué directement à l'élaboration du programme d'assistance immédiate transitoire pour l'Afghanistan, à la coordination de l'assistance en République populaire démocratique de Corée et en Afrique australe et aux efforts entrepris pour faire face aux besoins humanitaires en Angola dans le contexte du processus de paix. En outre, le PAM a aidé à constituer un groupe de travail conjoint UNDG/ECHA sur la transition des secours vers le développement chargé d'élaborer des directives cohérentes sur les approches suivies par le système des Nations Unies dans les pays intéressés.

⇒ **Comité exécutif sur la paix et la sécurité**

63. Le rôle joué par le PAM au sein du Comité exécutif sur la paix et la sécurité consiste à susciter parmi les décideurs une prise de conscience accrue des aspects humanitaires des crises politiques, comme l'accès aux populations affectées, les déplacements de populations et l'impact des crises sur les groupes vulnérables. En 2002, le PAM a contribué à mettre en relief le rôle que joue l'aide alimentaire dans la satisfaction des besoins critiques des populations et dans le renforcement de la stabilité en Afghanistan, en Afrique australe, en Côte d'Ivoire et au Népal.

⇒ **Comité permanent interorganisations (IASC)**

64. En 2002, le PAM a, par sa participation au Comité, aidé à resserrer la coordination des efforts humanitaires au plan interorganisations, et il a notamment:

- en sa qualité de co-président du Groupe de référence de l'IASC sur la préparation et la planification des interventions en cas d'urgence, dirigé l'élaboration et la mise à l'essai de nouvelles approches de la préparation interorganisations, notamment en prévision d'une crise humanitaire potentielle au Moyen-Orient;
- appuyé l'équipe spéciale qui a été constituée pour faire enquête sur les allégations d'exploitation sexuelle des bénéficiaires en Afrique de l'Ouest et, comme demandé par son Conseil d'administration, adopté le plan d'action élaboré par l'équipe pour prévenir les abus et l'exploitation sexuels, notamment en introduisant des modifications spécifiques au Code de conduite des Nations Unies;
- contribué à l'élaboration d'un plan d'action détaillé pour renforcer le processus d'appels communs (CAP), notamment en y impliquant des représentants de rang élevé des organisations et en améliorant le CAP en tant que stratégie et qu'outil de plaidoyer et de coordination; et
- aidé à rédiger une matrice d'activités de base pour guider l'action de lutte contre le VIH/SIDA menée sur le terrain au cours des différentes étapes d'une situation d'urgence, projet qui a été distribué aux fonctionnaires du PAM et des organisations associées.

⇒ **Processus d'appels communs**

65. Le PAM a continué d'intensifier sa participation au CAP dans les domaines de l'aide alimentaire, de la logistique, des communications, de la sécurité et de la coordination sur le terrain ainsi que dans des domaines plurisectoriels comme la lutte contre le VIH/SIDA, la



promotion de la parité entre les sexes et l'aide aux personnes déplacées. En 2002, le PAM a publié une directive pour mettre en relief l'importance de la participation aux appels communs et pour préciser les rôles et les responsabilités ainsi que ses obligations en matière de rapports financiers. Deux sessions de formation au CAP ont été organisées à l'intention des directeurs de pays, des représentants des bureaux régionaux et des unités intéressées du siège ainsi que des points focaux pour le CAP. Des membres du Comité permanent interorganisations ont considéré que le programme de formation mis sur pied par le PAM était l'un des plus solides de tous ceux des organismes des Nations Unies.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

66. Des progrès considérables ont été accomplis sur la voie de la simplification et de l'harmonisation des cycles de programmation et de la documentation. En 2003, les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement continueront de s'attacher à améliorer leur efficacité en introduisant différentes méthodes de préparation simplifiées et harmonisées des programmes de pays et en poursuivant les travaux sur l'élaboration de politiques conjointes en matière de programmation et en matière financière. Toutefois, l'utilisation de critères de ciblage et d'approches de programmation différents par les divers organismes des Nations Unies —par exemple le ciblage de l'aide au développement sur les régions à faible potentiel ou à potentiel élevé— demeure l'un des principaux problèmes à résoudre.
67. Comme l'a souligné le Directeur exécutif à propos de la crise en Afrique australe, les articles non alimentaires demandés lors des appels communs demeurent pour l'essentiel non couverts, ce qui, souvent, menace aussi bien l'efficacité de l'aide alimentaire que le redressement à plus longue échéance. Ces problèmes de financement et de coordination de l'aide humanitaire, et d'autres questions semblables, sont actuellement examinés dans le contexte du projet multidonateurs sur le financement de l'aide humanitaire et risquent d'avoir des incidences pour le PAM et ses partenaires.

B. Financement et ressources

⇒ *Mobilisation de ressources*

68. Après avoir enregistré une année record en 2001, le Programme a reçu pour 1,8 milliard de dollars de contributions confirmées en 2002. Bien que ce chiffre soit inférieur de 5 pour cent au montant des contributions reçues en 2001, il n'en est pas moins, si l'on fait abstraction de ce dernier, le plus élevé de l'histoire du PAM. Cependant, même ce très considérable appui n'a pas correspondu à ce dont le PAM aurait eu besoin pour secourir toutes les victimes de crises alimentaires. Les trois quarts seulement des 2,4 milliards de dollars ont été couverts au moyen de nouvelles contributions.
69. Il a été reçu 1,4 milliard de contributions en espèces, soit 75 pour cent du total, tandis que le reste a revêtu la forme de contributions sous forme de produits et de services, notamment de transport. Cette proportion des contributions en espèces est légèrement supérieure à la moyenne de 73 pour cent enregistrée lors des cinq dernières années. La proportion des contributions multilatérales au PAM est demeurée stable (19 pour cent du total), bien qu'en chiffres absolus, elle soit tombée de 370 millions à 351 millions de dollars.
70. Il a été reçu le chiffre record de 1,0 milliard de dollars pour les opérations d'urgence, plus 13 millions de dollars pour le CII, ce qui a permis de couvrir 76 pour cent des ressources en espèces approuvées pour les opérations d'urgence. Cette année encore, les contributions fournies pour les IPSR ont été élevées et se sont montées à 470 millions de



dollars, ce qui a correspondu à 96 pour cent des besoins. La catégorie d'activités la plus touchée a été celle des activités de développement: les nouvelles contributions, qui ont représenté 215 millions de dollars au total, n'ont couvert que 50 pour cent des besoins.

71. Environ 42 pour cent des contributions au PAM ont été confirmées pendant le premier semestre de 2002, contre 65 pour cent pendant le premier semestre de 2001. Il a été relevé que les donateurs ont subordonné à des conditions nettement plus rigoureuses la façon dont leurs contributions pouvaient être utilisées, achetées et transportées.

⇒ **Donateurs**

72. Pour la deuxième année consécutive, plus de la moitié des ressources du PAM sont venues des États-Unis, dont la contribution a presque atteint la barre du milliard de dollars (930 millions de dollars). Le PAM, tout en se félicitant de la généreuse contribution qu'ont continué d'apporter les États-Unis, s'est employé surtout, dans ses efforts de mobilisation de ressources, à élargir le soutien fourni par les autres principaux donateurs et a exploité de nouvelles sources de contributions. Des progrès considérables ont été accomplis sur cette voie et les contributions de la Commission européenne et des États membres de l'Union européenne ont dépassé de 200 millions de dollars celles de 2001. Ainsi, 16 des 20 principaux donateurs ont accru leurs contributions, de plus de 20 pour cent pour 11 d'entre eux, en comparaison de 2001: la Commission européenne, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada, la Norvège, la Suisse, la Finlande, le Kenya, l'Irlande, la Belgique et l'Inde.
73. Les contributions provenant de donateurs non habituels —les nouveaux gouvernements donateurs, le secteur privé, les ONG et les organisations intergouvernementales— se sont montées au total à 34 millions de dollars, soit 2 pour cent du total. Ce chiffre a marqué une nette augmentation par rapport aux 16 millions de dollars reçus en 2001 et aux 29 millions de dollars reçus en 2000:
- Deux nouveaux donateurs —le Kenya et l'Inde— se sont joints à la liste des 20 principaux donateurs. Des contributions nouvelles ou nettement accrues ont également été reçues de l'Oman, du Honduras, du Bangladesh, de Cuba, de la Pologne, de la Malaisie, de l'Érythrée, de Singapour, de l'Algérie, du Pérou, de la République dominicaine, du Nicaragua, du Maroc et du Panama. Les contributions des nouveaux gouvernements donateurs ont atteint au total 27 millions de dollars, soit 1,5 pour cent des contributions totales pour 2002 et 15 millions de dollars de plus que l'année précédente.
 - Les contributions du secteur privé ont augmenté elles aussi, passant de 3 millions de dollars en 2001 à près de 5 millions de dollars en 2002. Le financement reçu des Amis du PAM aux États-Unis a augmenté de plus de 50 pour cent pour atteindre 2,5 millions de dollars. En outre, des organisations et particuliers du Japon, du Royaume-Uni et d'autres régions du monde ont fait pour aider le PAM des dons spontanés dont la valeur a dépassé 1 million de dollars. Le Programme a lancé son mécanisme de dons en ligne en août 2002 et, au cours des cinq premiers mois de l'opération, plus de 700 particuliers ont versé pour plus de 71 000 dollars de dons.
 - Le PAM a entrepris son premier grand programme de sponsorship avec la société néerlandaise de messagerie et de logistique TPG et a commencé à collaborer avec le fabricant italien de vêtements Benetton, la société allemande de technologie SAP et le fabricant japonais d'automobiles Toyota pour la réalisation de campagnes mondiales de publicité et de sensibilisation aux activités du PAM.



⇒ **Collaboration interorganisations en matière de financement**

74. En sa qualité d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les besoins humanitaires en Afrique australe, le Directeur exécutif s'est employé à mobiliser un appui pour l'action de tous les organismes des Nations Unies qui fournissent des secours humanitaires dans la région. Pour la première fois, les effets meurtriers conjugués de l'épidémie de VIH/SIDA et de la crise humanitaire sont apparus crûment et ont mis en relief toute l'ampleur de la pandémie et la nécessité de mettre en oeuvre une approche globale pour s'attaquer à ses effets. Le Directeur exécutif a lancé l'Appel commun pour l'Afrique australe de 2003 à Tokyo. En 2002, le PAM est demeuré l'institution qui a lancé le plus d'appels communs.
75. Le PAM a collaboré avec le Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le G-8 pour promouvoir un programme d'alimentation scolaire pour 40 millions d'enfants d'Afrique subsaharienne. Le G-8 s'est engagé à appuyer cette proposition dans son plan d'action pour l'Afrique.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

76. **Élargissement de la base de donateurs du PAM.** Il est possible d'élargir la base de donateurs. Les gouvernements, les entreprises privées et les particuliers peuvent tous s'identifier au mandat du PAM et sont disposés à appuyer son action lorsqu'ils sont invités à le faire. Toutefois, travailler avec de nouveaux donateurs exige un investissement de temps et d'argent, et aussi bien la direction que les fonctionnaires du PAM doivent déployer des efforts concertés pour comprendre leurs besoins et leurs objectifs. Expliquer les modalités selon lesquelles des contributions peuvent être versées au PAM et trouver le moyen de maximiser toutes les contributions en nature et en espèces tout en recouvrant intégralement les coûts sont au nombre des problèmes que le PAM devra régler pour continuer à élargir la base de donateurs.
77. **Suivi de l'utilisation des fonds et rapports.** Le PAM doit absolument, s'il veut conserver la confiance des donateurs, être à même d'utiliser efficacement et rapidement les fonds que ceux-ci mettent à sa disposition et leur rendre compte, ainsi qu'aux autres parties prenantes, de l'impact de leurs contributions. L'introduction du système WINGS a permis au PAM d'identifier 205 millions de dollars pouvant être reprogrammés pour financer des opérations et des activités pour lesquelles il n'avait pas pu être mobilisé de financement. Pour l'avenir, il faudra suivre de plus près l'utilisation des fonds et les soldes accumulés et reprogrammer ces derniers avant l'expiration de la période de validité des contributions et la clôture des projets. Le PAM doit pouvoir faire rapport plus rapidement aux donateurs au sujet non seulement de l'utilisation de leurs fonds mais aussi de l'impact que leurs contributions ont eu sur la vie des bénéficiaires.

C. Système des coordonnateurs résidents

78. Le PAM a appuyé les activités tendant à rationaliser le processus d'évaluation des candidatures et de sélection des coordonnateurs résidents, notamment en vue d'assurer parmi eux une représentation égale des hommes et des femmes. En 2002, le PAM a proposé deux candidates, dont l'une et l'autre ont subi avec succès le processus d'évaluation. En outre, sept hauts fonctionnaires du PAM faisaient partie du pool de coordonnateurs résidents/coordonnateurs des questions humanitaires, dont l'un a été désigné comme coordonnateur résident en République populaire démocratique de Corée.



79. Le PAM a participé à l'évaluation des tâches des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies qui a été entreprise à une échelle pilote dans dix pays par le Groupe des Nations Unies pour le développement. Cette étude a aidé les pays à identifier leurs points forts mais aussi les possibilités d'amélioration. Le Groupe a commencé à élaborer une stratégie afin de poursuivre cette évaluation dans d'autres pays et de mettre au point des mécanismes d'appréciation de l'efficacité des membres des équipes de pays.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

80. Le dynamisme, le dévouement et les compétences des coordonnateurs résidents influent directement sur l'efficacité avec laquelle sont élaborées les stratégies d'appui du système des Nations Unies aux divers pays. Il ressort de l'évaluation pilote qu'une contribution active de tous les membres de l'équipe de pays aux initiatives de cette dernière devrait être un élément explicite des processus d'appréciation des performances. Il importe également d'élargir la base de coordonnateurs résidents en augmentant le nombre de nominations en dehors du PNUD.

D. Application du système des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement

81. En 2002, le PAM a contribué aux efforts déployés par le Groupe des Nations Unies pour le développement pour réviser les directives concernant l'élaboration des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et a élaboré un système d'appui et d'assurance-qualité pour les bilans communs de pays et les plans-cadres. Ce système sera mis à l'essai dans les pays qui doivent préparer un plan-cadre en 2003.

82. Pendant l'année écoulée, le PAM a participé à l'élaboration de neuf bilans communs de pays et de dix plans-cadres dans des pays où il réalisait des programmes ou des activités de développement. Le PAM a également présidé ou co-présidé plus de 30 groupes thématiques interorganisations sur le développement rural et la sécurité alimentaire, le VIH/SIDA, l'atténuation des effets des catastrophes et d'autres sujets. Au Rwanda, par exemple, le PAM a joué le rôle d'organisme chef de file pour le renforcement des capacités nationales de préparation et de gestion en cas de catastrophes.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

83. Les équipes de pays des Nations Unies auront besoin d'un appui substantiel pour utiliser ces instruments afin de sélectionner les domaines d'activités prioritaires dans le contexte des plans-cadres, de préparer les programmes de pays et d'identifier les résultats attendus de ceux-ci. Il faudra redoubler d'efforts pour garantir la participation des gouvernements et des autres partenaires, établir des liens avec les DSRP et les autres stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté et spécifier le rôle que devront avoir les institutions spécialisées dans la mise en oeuvre des plans-cadres.

E. Harmonisation des programmes

84. En octobre, le Conseil d'administration du PAM a adopté les procédures rationalisées et harmonisées ci-après pour l'approbation des programmes afin de les aligner sur celles que suivent les autres organismes membres du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement:

- Le programme de pays élaboré par chaque organisme devra être fondé sur le plan-cadre en tant que document stratégique et ce dernier devra être relié à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et aux objectifs de développement du Millénaire.



- Les schémas de programme de pays (SPP) ne seront présentés qu'à une seule session du Conseil d'administration des organismes membres du Comité exécutif du Groupe, la dernière année du cycle de programmation en cours. Le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF statueront sur le SPP lors de la session annuelle de leurs Conseils d'administration. Le Conseil d'administration du PAM examinera les SPP à sa deuxième session ordinaire, la session annuelle étant réservée aux questions de politique générale. Le portefeuille des opérations d'urgence et des IPSR continuera d'être discuté lors de toutes les sessions ordinaires du Conseil d'administration.
- Le SPP sera révisé à la lumière des observations formulées par les représentants aux Conseils d'administration des quatre institutions et il sera affiché sur le site web de chacune d'elles en vue d'une procédure d'approbation tacite au début de l'année suivante. Les institutions suivront pour l'élaboration des programmes de pays un format commun qui comprendra des matrices sur les résultats et les ressources. Dans la mesure du possible, la présentation des projets de développement sera alignée sur celle des programmes de pays et le cycle harmonisé.
- Les informations sur les pays qui sont propres au PAM, y compris les références concernant les liens entre les secours et l'aide au développement, seront ajoutées au format commun des SPP qui est actuellement élaboré par un groupe de travail du Comité exécutif.

⇒ **Partenariat avec les institutions basées à Rome**

85. En 2002, la FAO, le FIDA et le PAM ont collaboré à deux initiatives majeures concernant les politiques générales et le plaidoyer. Ces institutions ont formulé ensemble une approche claire pour réduire la pauvreté rurale et la faim —approche "parallèle"— initialement lancée lors de la Conférence sur le financement et le développement. Cette approche combine des efforts de développement agricole à longue échéance et des programmes ciblés, y compris d'aide alimentaire, pour secourir directement les pauvres qui ont faim. Les institutions basées à Rome ont également collaboré avec l'OMS pour organiser lors de la quatrième Conférence mondiale sur le SIDA, à Barcelone, une table ronde sur le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire. Cette table ronde a été la première fois que les experts participant à une conférence internationale sur le SIDA ont mis en relief la nécessité de s'attaquer à l'épidémie dans une perspective combinant la promotion de moyens de subsistance durables, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
86. En 2002, la priorité a également été accordée à la coordination interinstitutions au niveau des programmes:
- Quarante-quatre bureaux de pays du PAM ont collaboré avec la FAO, et plus de 3,7 millions de personnes ont bénéficié directement de ces efforts conjoints. Des projets communs ont été exécutés dans 24 pays, l'aide alimentaire étant combinée à une assistance technique pour permettre aux ménages de participer aux programmes de formation aux techniques agricoles et aux activités génératrices de revenus, construire des avoires communautaires et empêcher que les semences distribuées pour les nouveaux semis après une catastrophe ne soient consommées ou vendues. La FAO et le PAM ont collaboré à la collecte et à l'analyse de données sur la sécurité alimentaire, et appuyé le Système d'information et de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (SICIAV). En outre, les deux institutions ont mené 21 missions conjointes d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires dans des pays touchés par l'insécurité alimentaire.



- Le PAM et le FIDA ont réalisé ou planifié des activités conjointes dans 19 pays pour aider plus de 2,5 millions de personnes vivant dans la misère et l'insécurité alimentaire. Le PAM a fourni des produits alimentaires pour compléter les programmes de remise sur pied de l'infrastructure rurale du FIDA et ses activités de promotion du microcrédit et de l'épargne. En Chine, par exemple, tous les projets des deux institutions ont été ciblés, exécutés et suivis conjointement, ce qui a amélioré le ratio coût-efficacité des activités.

⇒ **Collaboration avec d'autres organismes du système des Nations Unies**

87. **Collaboration avec l'UNICEF.** En 2002, un fonctionnaire de l'UNICEF a été détaché auprès du PAM, sur la base d'un accord de prêt remboursable, pour contribuer à identifier les moyens de resserrer la collaboration entre le PAM et l'UNICEF. Les deux institutions ont lancé un nouveau partenariat pour promouvoir l'éducation, la nutrition et la santé des enfants d'âge scolaire au moyen d'une enveloppe "minimum" d'interventions efficaces et économiques. En 2002, les bureaux de l'UNICEF et du PAM dans 17 pays ont collaboré à la fourniture de cette enveloppe de services, qui comprend une alimentation scolaire, un appui à l'éducation élémentaire, la promotion de l'éducation des filles, des activités systématiques de déparasitage et l'aménagement de systèmes d'approvisionnement en eau potable et de latrines. En outre, on a commencé à réviser le mémorandum d'accord entre le PAM et l'UNICEF pour définir les modalités d'exécution de toute la gamme d'activités de secours, de redressement et de développement des deux institutions et préciser leurs rôles et responsabilités respectifs.
88. **Collaboration avec le HCR.** En juillet 2002, le PAM et le HCR ont signé un nouveau mémorandum d'accord pour renforcer l'assistance qu'ils fournissent ensemble à des millions de réfugiés, de rapatriés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Ainsi, il a été décidé d'élargir la portée de l'évaluation conjointe afin d'englober l'ensemble des secours requis, y compris les articles non alimentaires, de renforcer le processus conjoint de prise de décisions et d'exécution, de mettre un accent plus marqué sur les activités tendant à autonomiser les bénéficiaires et d'améliorer les mécanismes d'obligation redditionnelle et de transparence, par exemple au moyen d'une collecte plus régulière de données. Les deux institutions sont convenues que le PAM assumerait sur une base pilote la responsabilité de la distribution finale de l'aide alimentaire dans le cadre de cinq opérations et que l'on discuterait de la possibilité pour le PAM d'assumer intégralement cette responsabilité à l'avenir.
89. **Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies.** L'ancien Directeur exécutif du PAM, Catherine Bertini, a été élue Présidente du Comité permanent de la nutrition en août 2002 pour un mandat de deux ans. En sa qualité de conférencière invitée lors du Colloque sur la nutrition dans le contexte des crises et des conflits, elle a mis en relief la nécessité de cibler les activités sur les femmes dans les situations d'urgence. Le Comité a recommandé de mettre en place un système plus souple pour faire face aux crises nutritionnelles, notamment pour dégager les ressources accrues en vue de trouver des solutions durables et à plus long terme de nature à accroître la sécurité alimentaire et à améliorer l'efficacité des interventions non alimentaires dans les domaines de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. En 2002, le PAM a été élu co-président du Groupe de travail du Comité sur la nutrition des enfants d'âge scolaire.



90. **Collaboration avec le groupe de travail interinstitutions** sur le SICIAV. En juin 2002, plusieurs bureaux de pays du PAM ont participé à la sixième réunion annuelle du groupe de travail interinstitutions organisée par le Secrétariat du SICIAV à Managua au Nicaragua. Les SICIAV nationaux établis à Cuba et au Nicaragua ont été notamment présentés dans le cadre de l'action concertée menée entre le PAM et le Gouvernement de Cuba.

⇒ **Collaboration avec les ONG**

91. En 2002, le PAM a considérablement renforcé ses partenariats avec les ONG au niveau tant du siège que du terrain. La huitième consultation annuelle PAM/ONG a débouché sur l'approbation du nouvel accord PAM/ONG sur les opérations de terrain, qui harmonise les modalités des partenariats créés dans les divers pays et régions. Cet accord définit les rôles et responsabilités du PAM et des ONG associées en ce qui concerne la distribution des produits alimentaires et le suivi. En outre, il impose le respect des principes fondamentaux définis par le Comité permanent interorganisations en vue de prévenir l'exploitation sexuelle et les abus dont peuvent faire l'objet les bénéficiaires.
92. Il a été lancé un bulletin afin de tenir les ONG informées des principales activités nouvelles du PAM, et l'on s'est employé à resserrer la collaboration avec la communauté des ONG italiennes, notamment au moyen d'une consultation spéciale avec huit d'entre elles qui a été organisée en consultation avec le Ministère des affaires étrangères de l'Italie. Au Malawi, il a été créé un consortium de représentants du gouvernement et d'ONG afin de coordonner et d'assurer les distributions de produits alimentaires au niveau des districts. Présidé par la Société coopérative pour l'aide au monde entier (CARE), le consortium a aidé à mettre en place dans les districts des structures de coordination qui ont défini les systèmes de ciblage, de distribution et de suivi et a participé aux évaluations des besoins. Le PAM espère pouvoir établir le même modèle de coopération avec les ONG dans d'autres pays de la région.
93. Plusieurs ONG se sont plaintes de ce que les montants que leur remboursait le PAM pour couvrir leurs dépenses opérationnelles étaient insuffisants de sorte qu'il était difficile pour elles de continuer à jouer le rôle d'organismes d'exécution associés pour le PAM. Pour éviter de perdre des partenaires opérationnels clés, le PAM est convenu de constituer un groupe de travail pour étudier ce problème.

F. Intégration aux programmes de la problématique hommes-femmes

94. En octobre 2002, le Conseil d'administration a approuvé une politique pour la promotion de l'égalité entre les sexes pour 2003–2007, fondée sur une évaluation thématique des Engagements du PAM en faveur des femmes (1996–2001), des consultations avec les fonctionnaires et les organisations associées et des études approfondies du cas de plusieurs pays. Cette politique contient huit engagements renforcés en faveur des femmes assortis d'objectifs spécifiques en matière de programmation, de plaidoyer et de ressources humaines. Aux termes de ces engagements, le PAM doit:
- satisfaire les besoins nutritionnels spécifiques des femmes enceintes, des mères allaitantes et des adolescentes;
 - élargir les activités tendant à promouvoir la fréquentation scolaire des filles;
 - faire en sorte que les femmes bénéficient au moins autant que les hommes des actifs créés au moyen des activités vivres pour la formation et vivres pour la création d'actifs;



- aider les femmes à contrôler les rations alimentaires distribuées aux ménages dans le contexte des opérations de secours;
 - assurer une représentation égale des femmes au sein des comités de distribution des produits alimentaires;
 - intégrer la problématique hommes-femmes à ses programmes, y compris dans le contexte des analyses de situation et des budgets;
 - jouer un rôle de plaidoyer pour mettre en relief le rôle clé que jouent les femmes dans la sécurité alimentaire des ménages et encourager les hommes à appuyer les efforts tendant à éliminer les différences entre les sexes; et
 - continuer d'avancer sur la voie de l'égalité entre hommes et femmes parmi son personnel et de la formulation de politiques de gestion des ressources humaines tenant compte des sexospécificités.
95. Des éléments nouveaux de la politique de promotion de l'égalité entre les sexes sont notamment l'établissement au nom des femmes des cartes de rations utilisées lors des distributions de secours, l'appui croissant en faveur des adolescentes, l'accent mis sur les activités de préparation à la vie des femmes et des adolescentes et des efforts accrus de sensibilisation au rôle des femmes dans la sécurité alimentaire. Cette politique comporte également un plan d'exécution et un programme d'études de référence et de suivi, l'élaboration de directives et une formation du personnel du PAM et des organismes associés.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

96. La politique du PAM concernant l'égalité entre les sexes reflète la prise de conscience du fait que des mesures positives en faveur des femmes ont pour effet de promouvoir la sécurité alimentaire des ménages et ainsi de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Bien que le PAM ait beaucoup progressé dans la mise en oeuvre de mesures positives dans le contexte de ses activités de développement, son expérience a été plus mitigée dans celui des opérations d'aide humanitaire du fait que, dans ce dernier cas, il faut s'attacher en priorité à sauver des vies humaines plutôt qu'à se préoccuper de l'inégalité entre hommes et femmes, que le PAM doit s'en remettre à des partenaires pour assurer les distributions de secours alimentaires et, peut-être, que les hommes sont plus nombreux que les femmes et que le personnel des opérations humanitaires est moins sensible aux sexospécificités.
97. En 2002, le PAM s'est employé à remédier à cette situation en incorporant les nouveaux Engagements en faveur des femmes dans la version révisée de son *Livre de poche des opérations d'urgence* et dans ses accords contractuels avec les partenaires ainsi qu'en révisant ses méthodes de planification en matière de ressources humaines. En outre, la FAO et le PAM ont publié les *Directives d'analyses socio-économiques et sexospécifiques pour les programmes d'urgence* pour mieux intégrer la problématique hommes-femmes aux analyses et à la conception des programmes. Un défi majeur consistera à adopter des mesures pour définir les responsabilités en ce qui concerne la mise en oeuvre de la nouvelle politique et des nouvelles directives.

G. Équilibre entre les sexes

98. En 2002, le PAM a continué d'avancer sur la voie de l'objectif fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies pour parvenir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans le personnel. Entre 1992 et 2002, la proportion de fonctionnaires de sexe féminin par rapport au nombre total de postes pourvus par recrutement international est



passée de 18 à 39 pour cent, soit 2 pour cent de plus qu'en 2001. Si l'on considère tous les fonctionnaires titulaires d'engagements d'une durée égale ou supérieure à un an, le pourcentage atteint 44 pour cent, soit 1 pour cent de plus qu'en 2001.

FONCTIONNAIRES TITULAIRES D'ENGAGEMENTS CONTINUS OU D'UNE DURÉE DÉTERMINÉE ÉGALE OU SUPÉRIEURE À UN AN AU 31 DÉCEMBRE 2002

Catégorie	Nombre total de fonctionnaires	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Catégories supérieures (D-2 et au-dessus)	27	7	26
Cadre organique (P-1 à D-1)	888	353	40
Total partiel	915	360	39
Administrateurs auxiliaires	65	45	69
Volontaires des Nations Unies	108	36	33
Administrateurs nationaux	189	76	40
Total, fonctionnaires du cadre organique et des catégories supérieures	1 227	517	40
Agents des services généraux	1 407	664	47
TOTAL DES EFFECTIFS DU PAM	2 684	1 181	44

Note: Ce chiffre exclut le personnel temporaire titulaire d'engagements de moins de 12 mois.

Source: PAM, Division des ressources humaines, 2003.

99. Fin 2001, il a été publié des directives afin d'améliorer l'équilibre entre hommes et femmes parmi le personnel local des bureaux de pays, dont 26 pour cent sont des femmes. Les responsables du recrutement ont été invités à adopter des mesures immédiates pour accroître la proportion de fonctionnaires de sexe féminin. Comme prévu par la politique concernant l'égalité entre les sexes, au moins 50 pour cent des fonctionnaires du cadre organique et des agents des services généraux recrutés sur le plan international et national et 75 pour cent du total des surveillants locaux des distributions d'aide alimentaire doivent être des femmes. Des efforts particuliers devront être déployés aussi pour recruter des femmes qualifiées dans les domaines où elles sont très sous-représentées ainsi que pour accroître la proportion de femmes aux postes de direction, spécialement dans les opérations d'aide humanitaire.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

100. Si le PAM a pu progresser vers un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans son recrutement international, c'est grâce aux politiques qu'il a adoptées à cette fin et à l'engagement manifesté par les directeurs de programmes. En 2002, le PAM a élaboré un Plan stratégique de gestion des ressources humaines qui débouchera sur une révision des politiques existantes pour veiller à ce qu'elles tiennent compte des sexes et qu'elles permettent aux fonctionnaires de combiner leurs priorités personnelles et professionnelles. Les politiques concernant le congé de paternité et le télétravail sont également à l'étude. Le Plan stratégique envisage une promotion accélérée des fonctionnaires de talent et une amélioration continue de l'équilibre entre les sexes aux

échelons moyens et supérieurs du cadre organique, aux postes de responsabilité et parmi le personnel recruté sur les plans national et local. Un problème majeur demeure celui de l'équilibre entre hommes et femmes dans le contexte des opérations humanitaires, particulièrement aux échelons supérieurs. Il faudra peut-être, pour progresser dans cette direction, analyser de manière plus approfondie les besoins des fonctionnaires de sexe féminin à différentes étapes de leur carrière.

H. Renforcement des capacités

101. Le PAM a aidé à renforcer les capacités de ses organismes de contrepartie dans différents domaines liés à l'exécution et au suivi des projets d'aide alimentaire.

⇒ *Analyses de vulnérabilité et évaluations des besoins*

102. Le PAM a fourni une formation et du matériel et a réalisé des analyses dans différents pays pour renforcer les capacités des gouvernements dans les domaines de l'évaluation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, de l'alerte rapide et de la gestion des catastrophes. En Inde, le Programme a appuyé l'élaboration d'un atlas national de l'insécurité alimentaire en milieu urbain. L'unité ACV du PAM a dirigé la création au Rwanda d'un service national de prévention, de gestion et d'intervention en cas de catastrophes et a aidé les gouvernements à établir des systèmes d'alerte rapide au Bangladesh, au Burundi et au Kenya. Elle a également contribué à la création de SICIAV nationaux en Angola et au Bangladesh. En Afrique australe, le PAM a contribué à l'évaluation continue de la vulnérabilité menée en étroite collaboration avec les comités d'évaluation de la vulnérabilité du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, du Swaziland, de la Zambie et du Zimbabwe, sous la supervision générale du comité régional d'évaluation de la vulnérabilité chargé du secteur de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe.

⇒ *Capacités locales de déparasitage*

103. L'on estime que 400 millions d'enfants d'âge scolaire souffrent de vers intestinaux qui limitent la capacité de l'organisme d'absorber les nutriments, ce qui se traduit par un faible gain de poids, l'anémie et ainsi une dégradation des résultats scolaires. Dans le cadre d'un programme conjoint avec l'OMS, le PAM a entrepris des efforts de formation en trois étapes pour mener à bien des programmes de déparasitage dans 21 pays d'Afrique. En 2001, il a été organisé des ateliers à l'intention de représentants des Ministères de la santé et de l'éducation et du PAM pour préparer sur une base pilote des stratégies de déparasitage adaptées aux circonstances propres à chaque pays. En 2001–2002, le PAM a, dans une deuxième étape, organisé une formation concrète sur l'administration et le suivi des programmes de déparasitage pour plus de 2 700 administrateurs scolaires, agents sanitaires de district et responsables de 11 pays. À cette occasion, un traitement de déparasitage a été administré à 740 000 élèves. Dans la dernière étape, les personnes formées formeront à leur tour tous les enseignants des écoles qui participent au programme de déparasitage du PAM.

⇒ *Suivi-évaluation*

104. Le PAM a utilisé les fonds disponibles au titre de l'Initiative de partenariat stratégique pour organiser une formation en cours d'emploi à la mise au point de systèmes et d'outils de suivi-évaluation, ainsi qu'à l'utilisation des cadres logiques et des indicateurs, qu'a suivie le personnel des organismes de contrepartie et des bureaux du PAM de neuf pays. Cette



formation a tendu à appuyer la conception et l'exécution des systèmes de suivi-évaluation des programmes de pays et des IPSR conformément aux directives révisées du PAM. Il a été élaboré à l'intention du personnel en poste sur le terrain ainsi que du personnel des organismes de contrepartie un programme de formation aux nouvelles directives de suivi-évaluation dont la mise en oeuvre commencera en 2003.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

105. Les organismes membres du Groupe des Nations Unies pour le développement ont été invités à centrer leur attention sur le renforcement des capacités des partenaires régionaux en mettant l'accent sur les domaines dans lesquels elles sont insuffisantes ou inexistantes. Cela représente un défi pour le PAM, qui ne dispose que de ressources très limitées pour financer les activités de formation et de renforcement des capacités des organismes de contrepartie autres que celles qui sont directement liées au ciblage et à la gestion de l'aide alimentaire.

I. Locaux et services communs

106. Pendant l'exercice biennal 2002–2003, le PAM a alloué un montant de 800 000 dollars pour appuyer les activités du Groupe de travail de l'UNDG sur les locaux et services communs. En outre, le PAM a apporté une contribution importante au programme pilote concernant les services communs financés par le DFID en vue d'élaborer des directives sur la gestion et l'administration de ces services, d'organiser la formation du personnel et des ateliers dans les huit pays pilotes ainsi que de verser de petites subventions aux pays ayant élaboré des propositions viables de services communs.
107. Il a été inauguré jusqu'à présent 52 Maisons des Nations Unies, soit plus que l'objectif de 50 initialement fixé pour 2004. Le PAM est actuellement présent dans 19 d'entre elles. Dans la plupart des cas où le PAM n'occupe pas de locaux dans la Maison des Nations Unies, c'est soit parce qu'il n'opère pas dans le pays en question, soit parce que des conditions financières ou opérationnelles l'en ont empêché. En 2002, il a été réalisé des missions d'évaluation de la faisabilité d'aménager d'autres Maisons des Nations Unies dans sept pays. Le PAM a aidé à finaliser un modèle de transaction qui indique, étape par étape, comment établir une Maison des Nations Unies.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

108. La décision de participer à l'occupation de locaux communs continue d'être fondée sur des considérations financières et opérationnelles, bien que les questions de sécurité deviennent de plus en plus importantes. Le PAM, seule organisation membre du Groupe de travail dont les fonctionnaires ont une expérience de l'architecture et de l'ingénierie, apporte une contribution technique précieuse à cet effort. Le Groupe de travail devra élaborer un plan d'expansion du programme des services communs dans les limites, pour l'essentiel, des ressources existantes des institutions membres. Le PAM a assumé un rôle de premier plan dans cet effort d'élaboration d'objectifs mesurables et de techniques d'évaluation.

J. Coopération avec la Banque mondiale

109. En 2002, le PAM et la Banque mondiale ont collaboré dans 12 pays et fourni une assistance directe à plus de 1,4 million de personnes, notamment au moyen d'activités conjointes dans les domaines de l'alimentation scolaire, du déparasitage et de la nutrition maternelle et infantile. En décembre, le Directeur exécutif du PAM s'est entretenu avec la direction de la Banque mondiale pour déterminer les pays où les ressources des deux institutions pourraient au mieux être conjuguées, particulièrement pour la mise en oeuvre

d'initiatives relatives à l'éducation, la nutrition et à la lutte contre le VIH/SIDA. Dans un premier temps, ce processus sera axé sur les pays pouvant bénéficier de l'initiative accélérée en vue de l'éducation pour tous, à laquelle pourraient beaucoup contribuer les activités d'alimentation scolaire du PAM. Un premier examen prospectif conjoint du Programme pour l'Éthiopie, le Malawi et la Zambie est prévu pour 2003 et d'autres missions conjointes sont en préparation. Il a également été confirmé des plans tendant à entreprendre une analyse conjointe de l'impact des programmes d'éducation et de nutrition communautaire appuyés par une aide alimentaire ainsi que d'organiser des consultations d'experts sur le rôle de l'aide alimentaire dans les programmes appuyés par la Banque mondiale.

110. Le Conseil d'administration a encouragé le PAM à participer pleinement à des DSRP et des approches sectorielles entreprises sur l'initiative des gouvernements avec l'appui des institutions de Bretton Woods. Le PAM mène des programmes de pays, des IPSR ou des projets de développement dans 43 pays dont les gouvernements s'emploient à élaborer des DSRP et ces derniers ont été approuvés dans 20 d'entre eux. Ces documents ont constitué le cadre stratégique de l'élaboration des bilans communs de pays, des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et des descriptifs de programmes de pays. En outre, le PAM a collaboré avec le Fonds monétaire international (FMI) pour analyser l'impact économique et budgétaire de la sécheresse qui sévit en Afrique australe sur les populations vulnérables. En 2002, le PAM a continué de détacher un représentant de rang élevé auprès des institutions de Bretton Woods, à Washington.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

111. Le PAM a joué un rôle efficace de plaidoyer en vue de l'intégration des initiatives de renforcement de la sécurité alimentaire et de lutte contre la faim, notamment au moyen d'activités appuyées par une aide alimentaire à l'intention des populations les plus vulnérables, dans certaines stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté. Les services du siège de la Banque mondiale commencent à être conscients de la nécessité d'inclure une aide alimentaire dans les programmes de protection sociale, d'éducation et de nutrition. Cet avis n'est pas toujours partagé au niveau des pays, ce qui porte à conclure que le PAM devra renforcer son action de plaidoyer à tous les niveaux. En outre, la collaboration avec la Banque mondiale suppose une planification à très longue échéance, ce qui exigera de la part du personnel du PAM un surcroît d'efforts considérable pour parvenir à l'étape opérationnelle.

K. Suivi-évaluation

112. En 2002, le PAM a poursuivi plusieurs initiatives tendant à renforcer sa stratégie et ses capacités de suivi-évaluation:
- **Renforcement du suivi-évaluation grâce à l'élaboration de directives et de normes.** En mai 2002, le Conseil d'administration a étudié une nouvelle politique de suivi-évaluation orientée vers les résultats et a demandé qu'il soit élaboré un plan de mise en oeuvre et un budget pour compléter cette politique avant son approbation finale. Le PAM a commencé à établir le plan de mise en oeuvre, dont le parachèvement sera confié à la nouvelle Unité de gestion axée sur les résultats. Après avoir été mises à l'essai sur le terrain et restructurées pour mettre l'accent sur les instructions concrètes, les directives de suivi-évaluation ont été publiées et distribuées sous forme électronique et sur papier en même temps que le glossaire trilingue de la terminologie du suivi-évaluation.



- **Appui au renforcement des capacités de suivi-évaluation.** Plusieurs mesures ont été adoptées pour perfectionner les connaissances et les compétences du personnel du PAM et des organismes associés en matière de suivi-évaluation et pour permettre à l'Organisation d'avoir plus facilement accès aux informations pertinentes. Ainsi, il a été mis à l'essai un nouveau site web sur le suivi-évaluation qui doit devenir opérationnel à la fin mi-2003, il a été élaboré un programme de formation au suivi-évaluation qui doit être lancé dans quatre pays pendant le courant de l'année et le bulletin d'information et le forum de discussion sur le suivi-évaluation ont été révisés de manière à en améliorer l'utilité pratique.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

113. Les évaluations thématiques des Engagements du PAM en faveur des femmes et de l'approche de programmation par pays ont permis à l'Organisation de tirer un certain nombre d'enseignements précieux pour la réalisation des objectifs et des stratégies du système des Nations Unies. Ainsi, l'évaluation des Engagements en faveur des femmes est parvenue à la conclusion que ces derniers avaient eu un impact positif sur les modalités de travail et les politiques du PAM et que des efforts devaient être poursuivis en développant la formation du personnel, et en particulier des nouvelles recrues, à la problématique hommes-femmes. Par ailleurs, l'évaluation de l'approche de programmation par pays a relevé que celle-ci avait amélioré la cohérence entre les activités de développement appuyées par le PAM et les priorités de développement des gouvernements hôtes et avait facilité la programmation interorganisations.

SUIVI DES CONFERENCES INTERNATIONALES

114. L'année 2002 a marqué une période de transition pendant laquelle il s'est tenu des conférences internationales concernant certains des objectifs de développement du Millénaire et il a été adopté simultanément des mesures pour améliorer pour l'avenir le suivi des objectifs fixés au système des Nations Unies lors du Sommet du Millénaire.

Le Sommet du Millénaire

115. En ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, le rôle du PAM consiste à fournir une aide alimentaire appropriée sur la base d'une approche multisectorielle. En 2002, il a été constitué dans le cadre du Projet du Millénaire des équipes spéciales chargées de passer en revue les progrès réalisés sur la voie des objectifs de développement du Millénaire ainsi que d'identifier, en établissant entre eux un ordre de priorité, des stratégies et programmes efficaces pour réaliser des objectifs ambitieux. Le PAM participe à trois équipes spéciales chargées respectivement de la réduction de la pauvreté, de la lutte contre la faim et de l'éducation et de la parité entre les sexes. Les bureaux de pays appuient également la préparation de rapports nationaux sur la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, par exemple en Albanie, au Népal et en République-Unie de Tanzanie. En 2002, la contribution directe du PAM à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire a notamment revêtu les formes suivantes:

- **Lutte contre la pauvreté et la faim.** Le PAM a fourni une aide alimentaire à 72 millions de bénéficiaires qui sont au nombre des populations les plus pauvres du monde. Globalement, 77 pour cent des dépenses opérationnelles du PAM, soit plus de **1 milliard de dollars**, ont été allouées à des activités entreprises dans les 50 pays identifiés dans le Rapport sur *La situation de l'insécurité alimentaire dans le monde*



2002 de la FAO comme ayant la plus forte proportion de pauvres qui ont faim en comparaison de la population totale.

- **Éducation primaire universelle, élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation et autonomisation des femmes.** Les programmes d'alimentation scolaire du PAM ont aidé plus de 15,6 millions d'enfants et permis ainsi un accroissement de l'assiduité scolaire. Des efforts particuliers ont été déployés pour éliminer les disparités entre garçons et filles dans l'éducation en distribuant à plus de 1,1 million de filles des rations à emporter. Pendant l'année, le PAM a participé à l'Initiative interorganisations tendant à centrer les ressources sur les efforts de promotion de la santé dans les écoles avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale et *Education International*.
- **Réduction de la mortalité infantile et amélioration de la santé maternelle.** Dans les pays en développement, la malnutrition est la principale cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans (OMS 2000) et constitue un risque majeur pour la santé maternelle. Le PAM a, au moyen de ses activités d'alimentation supplémentaire, distribué à quelque 4 millions d'enfants d'âge préscolaire, de femmes enceintes et de mères allaitantes des aliments enrichis de manière à améliorer leur situation nutritionnelle et à rompre la transmission de la faim d'une génération à l'autre. Le PAM enrichit ses produits en fer, en iode et en vitamine A, sauvant ainsi des milliers de vies humaines, et collabore avec d'autres partenaires pour distribuer des suppléments de micronutriments et des médicaments de déparasitage et pour fournir des services de santé afin de maximiser la contribution à la santé et à la nutrition de son aide alimentaire.
- **Lutte contre le VIH/SIDA et les autres maladies.** Le PAM a incorporé des activités tendant à aider les familles affectées par le VIH/SIDA dans cinq programmes de pays et cinq IPSR et a mené à bien 16 projets de lutte contre le VIH/SIDA comportant notamment un appui aux soins au foyer, l'inclusion d'informations sur la prévention de l'infection, des conseils psychologiques et des examens médicaux. En outre, le PAM a collaboré avec l'OMS et la Banque mondiale pour identifier d'autres programmes auxquels il pourra être intégré une aide alimentaire pour encourager les tuberculeux qui vivent dans l'insécurité alimentaire à mener à terme leur traitement.

Conférences des Nations Unies

116. Lors de la Conférence sur le financement du développement, la FAO, le FIDA et le PAM ont mis en relief la nécessité d'éliminer rapidement la faim si l'on veut commencer à réduire la pauvreté ainsi que centrer davantage sur les régions rurales les stratégies nationales de développement. L'approche parallèle préconisée par les trois institutions pour réduire la faim a été le thème du séminaire organisé conjointement avec la Banque mondiale et auquel a assisté un large auditoire.
117. Lors du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans plus tard* de la FAO, le PAM a lancé le Programme de lutte contre la faim qui définit les ressources à mobiliser dans cinq domaines d'intervention connexes pour contribuer à réaliser l'objectif du Sommet. Le PAM a appuyé l'appel lancé dans le cadre de ce programme en faveur d'une augmentation de plus de 5 milliards de dollars par an des investissements dans les programmes d'assistance directe, y compris les programmes d'alimentation scolaire et de filets de protection sociale, pour garantir que les populations les plus nécessiteuses aient accès à l'alimentation.



118. Lors du Sommet mondial sur le développement durable, le Directeur exécutif a mis en relief la contribution que les activités d'éducation et de formation appuyées par une aide alimentaire pouvaient apporter à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire concernant l'éducation primaire universelle et l'éradication de la pauvreté. Il a également appuyé le lancement du Programme d'éducation des populations rurales, pièce maîtresse des efforts d'éducation pour tous déployés par la FAO et l'UNESCO.
119. Lors de l'allocution qu'il a prononcée devant la session extraordinaire consacrée à l'enfance de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Directeur exécutif a mis en relief l'importance que revêtait l'alimentation scolaire pour lutter contre l'analphabétisme et la malnutrition qui affectent 300 millions des enfants les plus pauvres du monde. Il a également mis en relief les pratiques optimales suivies et les résultats obtenus dans le contexte de la Campagne mondiale pour l'alimentation scolaire ainsi que la nécessité d'éliminer les disparités entre garçons et filles dans le domaine de l'enseignement.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

120. Les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire constituent pour les organismes des Nations Unies le cadre commun dans lequel ils doivent formuler leurs plans et leurs programmes. Il faudra éviter que de futures conférences, en établissant une nouvelle série d'objectifs, ne viennent disperser les efforts entrepris pour mener à bien le programme ainsi fixé.

SECOURS HUMANITAIRES ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHES

121. En 2002, le PAM a révisé et mis à jour son Cadre de préparation et d'intervention en cas d'urgence, qui définit les activités et les fonctions qui sont à la base des interventions du Programme.

Préparation et planification des interventions en cas d'urgence

122. Afin de renforcer ses capacités de préparation et d'intervention en cas d'urgence, le PAM a commencé à institutionnaliser ses nouvelles approches de planification au moyen d'un programme de formation et de missions d'appui technique. Deux ateliers régionaux de formation ont eu lieu à Managua et à Bangkok et des missions sur le terrain ont été mises sur pied pour aider à préparer des interventions pour faire face aux crises en Afrique australe, au Moyen-Orient, au Sahel et au Soudan. En outre, en sa qualité de co-président du Groupe de référence du Comité permanent interorganisations sur la préparation et la planification des interventions en cas d'urgence, le PAM a continué de diriger les efforts déployés dans ce domaine par divers organismes des Nations Unies, particulièrement pour faire face à la situation au Moyen-Orient.
123. En 2002, le PAM a recruté un spécialiste des systèmes d'alerte rapide pour renforcer ses capacités mondiales dans ce domaine et de les relier aux activités de préparation des interventions en cas d'urgence. Parmi les initiatives prises jusqu'à présent, il y a lieu de citer le renforcement du système mondial de surveillance des risques de situations d'urgence naturelles et complexes, l'établissement de systèmes journaliers d'alerte rapide et la mise à l'essai de nouveaux mécanismes de planification et d'alerte rapide. Une consultation technique a eu lieu en septembre 2002 avec le personnel des bureaux régionaux et du siège pour définir la stratégie que devrait suivre l'Organisation pour renforcer ses moyens d'alerte rapide. Des liens plus étroits ont également été établis avec les principaux organismes d'aide humanitaire, notamment le Bureau pour la coordination



des affaires humanitaires (OCHA), le HCR et l'UNICEF, afin d'améliorer les échanges d'informations nécessaires au système d'alerte rapide et de préparation.

124. Dans le cadre de ce processus, il a été rédigé et distribué à tous les fonctionnaires du PAM un nouveau *Livre de poche des opérations d'urgence sur le terrain*, et la section consacrée aux interventions d'urgence du Manuel sur la conception des programmes du PAM a été refondue de manière à fournir des directives à jour à tous les fonctionnaires du PAM s'occupant d'activités humanitaires. Afin de renforcer la base de connaissances concernant les domaines d'activités les plus importants, il a été entrepris des études pour identifier les pratiques optimales, et il a été constitué une base de données contenant des informations sur les interventions menées par le PAM pour faire face aux crises humanitaires pendant les années 90. En outre, il a été réalisé 13 évaluations des capacités logistiques et rédigé 3 rapports de mission pour informer les planificateurs des besoins en matière d'infrastructure logistique.
125. En octobre 2002, le PAM a lancé son site web sur la préparation des interventions en cas d'urgence (EPWeb), système de gestion de l'information sur la préparation et la planification des interventions en cas d'urgence basé sur Internet. Grâce au site EPWeb, des fonctionnaires du PAM peuvent plus facilement obtenir et échanger des informations sur les plans d'intervention en cas d'urgence, les systèmes d'alerte rapide, les évaluations des capacités logistiques, les moyens d'intervention rapide, les évaluations des besoins d'urgence et les programmes d'atténuation des effets des catastrophes.

Évaluations des besoins

126. En 2002, le PAM a réalisé, seul ou en collaboration avec d'autres organismes, plus d'une centaine d'évaluations des besoins de secours d'urgence et a établi un répertoire des compétences accumulées par le Programme dans ce domaine afin de faciliter les évaluations futures. Pour renforcer cette base de compétences et faciliter les échanges d'informations, il a été organisé des programmes régionaux de formation à l'intention des fonctionnaires chargés des évaluations des besoins, notamment à l'aide du projet de manuel intitulé *Éléments fondamentaux des évaluations des besoins alimentaires d'urgence*. En novembre 2002, 35 experts du PAM ont participé à une consultation technique tendant à identifier les pratiques d'évaluation optimales, l'accent étant mis sur les évaluations réalisées en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG. L'on a également identifié les mesures à adopter pour renforcer les capacités et réviser les directives d'évaluation des besoins de secours d'urgence.

Personnel d'intervention en cas d'urgence

127. Le PAM a continué de renforcer ses mécanismes de manière à pouvoir déployer rapidement son personnel lorsque surgit une situation d'urgence. En 2002, le fichier du personnel d'intervention en cas d'urgence comprenait 141 fonctionnaires. Pendant l'année, 38 d'entre eux ont été affectés à des opérations d'urgence, principalement dans la région de l'Afrique australe mais aussi en Afghanistan, en République démocratique du Congo et dans le Territoire palestinien.
128. Ce fichier a été complété par la conclusion d'accords définissant les modalités éventuelles d'intervention des organismes associés et des missions d'affectation temporaire de personnel du PAM et de consultants. En 2002, le Programme a eu beaucoup plus largement recours à des détachements d'organismes associés pour appuyer des opérations dans 20 pays et a ainsi pu mobiliser plus de 70 experts qui ont fourni à bref délai un appui essentiel aux programmes et aux opérations logistiques. Deux ateliers ont été organisés avec des organisations associées pour passer en revue les enseignements retirés et mettre à

jour le modèle des dispositifs de veille et les procédures connexes. Trois accords révisés sur les dispositifs de veille ont été conclus avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, le Conseil danois pour les réfugiés et la Fondation suisse de déminage et d'autres devaient être conclus début 2003 avec les autres organismes associés.

129. La formation aux interventions d'urgence dispensée par le Programme à ceux de ses fonctionnaires qui figurent sur le fichier est considérée comme l'une des meilleures du genre au sein du système des Nations Unies. En 2002, 46 autres fonctionnaires du PAM ont reçu cette formation. La pratique consistant à inviter des fonctionnaires d'OCHA, de l'UNICEF et du HCR à y participer a été poursuivie et a été élargie à deux autres organismes associés, le Conseil danois pour les réfugiés et le Conseil norvégien pour les réfugiés. La deuxième étape de l'évaluation de l'impact de cette formation sur les performances fournies par les participants affectés aux opérations d'urgence, qui avait été entreprise en 2001, a été achevée. Il ressort de l'évaluation que la formation a aidé les fonctionnaires à s'adapter aux situations nouvelles, à travailler en équipe et à traiter avec les médias. Il a été introduit un nouveau module de formation des fonctionnaires du PAM aux situations d'urgence et notamment le module pilote fondé sur le principe du "juste à temps" devant être mis en oeuvre par les bureaux de pays dès que surgit une situation d'urgence.

Centre logistique commun des Nations Unies

130. Avant 2001, tous les centres logistiques communs des Nations Unies étaient des initiatives ponctuelles du PAM et d'autres organismes des Nations Unies. Après avoir contribué à mettre en place sous son égide un centre logistique commun des Nations Unies en Afghanistan en 2002, le Comité permanent interorganisations (IASC) a institutionnalisé et officialisé ce mécanisme interorganisations pour la coordination des moyens logistiques des organismes de secours humanitaires lors des situations d'urgence de grande envergure. Eu égard aux six années d'efforts de plaidoyer et de direction menés dans ce domaine par le PAM, l'IASC a confié le centre logistique commun à la garde du PAM et une unité de base a été établie à Rome en octobre 2002 pour la gestion du centre. Cette unité, à laquelle a été prêté un fonctionnaire du PAM, a appuyé les opérations en Afghanistan et en Côte d'Ivoire, a organisé une formation à la logistique du personnel des organismes des Nations Unies, des ONG et des organismes associés et a constitué une cellule de planification pour coordonner les services logistiques en cas de nouvelle crise majeure.
131. Le centre logistique commun des Nations Unies en Afghanistan a coordonné tous les transports aériens à destination et en provenance du pays et a été le principal mécanisme du système des Nations Unies avec les autorités militaires responsables du contrôle de l'espace aérien du pays. Le centre a également facilité le pré-positionnement de stocks pour l'hiver.

Appui aux services de télécommunications et appui logistique pour les activités humanitaires

132. Le PAM joue parmi les organismes humanitaires des Nations Unies et les ONG un rôle de premier plan dans le déploiement et l'administration de systèmes de télécommunications dans les situations d'urgence. En 2002, à la demande de l'Équipe responsable de la sécurité du personnel des Nations Unies, le Programme a apporté la preuve de son efficacité en rétablissant les services de télécommunications afin de garantir la sécurité et la sûreté du personnel humanitaire de retour en Afghanistan. Pendant quatre mois, les responsables et les ingénieurs du PAM ont combiné leurs ressources et celles des autres organismes des Nations Unies, ont coordonné les activités des différentes organisations en matière



d'information et de communication et ont établi des réseaux de télécommunications et des salles radio dans différentes localités des territoires pakistanais et afghan.

133. En outre, le Programme a administré le Dépôt des Nations Unies pour les interventions humanitaires créé avec un financement du Gouvernement italien pour appuyer un consortium d'organismes humanitaires et d'ONG. En 2002, le Dépôt a organisé à destination de 69 pays 125 expéditions d'urgence de véhicules, de produits alimentaires, de médicaments et de fournitures médicales essentielles, de tentes, de matériel de télécommunications et de matériel d'intervention rapide dans un délai de 24 ou 48 heures seulement.

Enseignements retirés et défis pour l'avenir

134. L'un des principaux problèmes qui se posent à la communauté internationale des organismes humanitaires provient de l'écart qui existe entre les ressources et les besoins de programmation dans les pays qui traversent une période de transition de la crise vers le redressement. Cet écart est causé par la fragmentation persistante du financement des secours et des programmes d'aide au développement et par l'absence d'expérience opérationnelle et de personnel qualifié qui permettent de planifier et de mener à bien des activités efficaces de redressement et de consolidation de la paix. Certains éléments positifs, notamment grâce aux efforts déployés pour harmoniser les appels communs et les mécanismes prévus par les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement pour faire face aux besoins pendant la période de transition, commencent cependant à apparaître en Afghanistan, en Sierra Leone et en Somalie.

RECOMMANDATIONS

135. Dans sa résolution 56/201 relative à l'Examen triennal des activités opérationnelles de développement, l'Assemblée générale a demandé aux organismes des Nations Unies de soumettre leurs recommandations touchant la mise en oeuvre de ladite résolution au Conseil économique et social. Conformément à cette demande, les recommandations ci-après au Conseil économique et social sont soumises à l'examen du Conseil d'administration.
136. Le Conseil voudra peut-être:
- adopter les mesures appropriées pour faire en sorte que les bilans communs de pays et plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les autres plans nationaux pour la réduction de la pauvreté tiennent compte de la situation en ce qui concerne la sécurité alimentaire ainsi que de la nécessité de fournir une aide alimentaire pour satisfaire les besoins des populations vulnérables;
 - encourager les autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies à renforcer leurs partenariats avec le PAM pour que l'aide alimentaire puisse avoir l'efficacité et produire l'impact maximums, étant entendu que la priorité devrait être accordée aux activités menées dans les domaines de l'éducation, de la nutrition, du renforcement des capacités et de la création d'actifs en vue de promouvoir le développement rural, dans lesquels l'aide alimentaire peut apporter une contribution importante, ainsi qu'à la fourniture d'intrants comme semences, engrais et outils afin d'appuyer le redressement de l'agriculture;



- inviter de nouveaux pays, spécialement ceux qui sont récemment devenus exportateurs nets de produits alimentaires, à devenir donateurs d'aide alimentaire afin d'élargir ainsi la solidarité mondiale et l'appui en faveur de la lutte contre la faim;
- appeler l'attention sur les disparités persistantes qui existent dans le financement des opérations et étudier les moyens d'assurer une répartition plus équitable des ressources, particulièrement pour les activités de développement et les situations d'urgence "oubliées";
- encourager une révision concertée des politiques de gestion des ressources humaines de tous les organismes des Nations Unies et un échange d'informations à ce sujet pour veiller à ce que ces politiques tiennent compte des différences entre les sexes et permettent aux fonctionnaires de concilier leur vie professionnelle et leur vie privée, ce qui contribuerait à la promotion de l'équilibre entre hommes et femmes fixé comme objectif lors de la Conférence de Beijing sur les femmes;
- appuyer les efforts déployés par ECHA et le Groupe des Nations Unies pour le développement afin d'élaborer une stratégie et des mécanismes flexibles de mobilisation des ressources de programmation en vue de faciliter la transition des secours vers le développement et peut-être aussi mettre en relief l'importance qu'il y a à prévenir l'épuisement des avoirs productifs, à aider à remettre sur pied l'infrastructure endommagée et à permettre aux populations réinstallées ou rapatriées de reconstituer leurs moyens d'existence ou acquérir de nouvelles compétences pour promouvoir le redressement pendant la période de transition;
- demander que les efforts entrepris pour harmoniser la programmation des activités des Nations Unies soient évalués au regard de l'impact que celles-ci auront eu sur les bénéficiaires visés par l'aide au développement; et
- continuer d'appuyer les efforts de coordination des activités interorganisations dans les domaines de la logistique et des télécommunications, notamment en ce qui concerne les services de transports aériens humanitaires des Nations Unies et le centre logistique commun des Nations Unies.

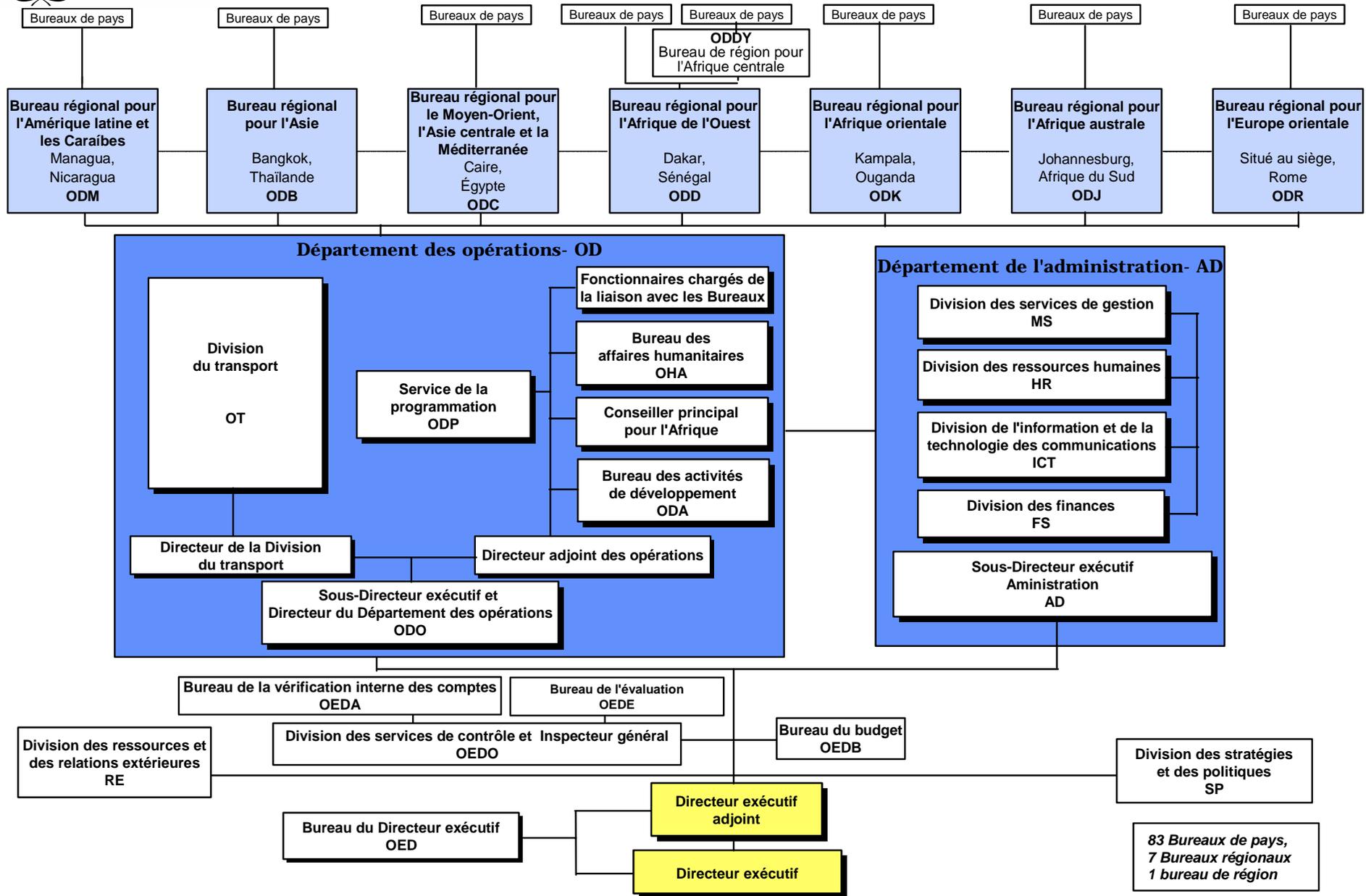


Annexes et cartes





ORGANIGRAMME DU PAM au 31 décembre 2002



ANNEXE II: PROFIL DE L'AIDE ALIMENTAIRE DANS LE MONDE 1997–2002
--

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Aide alimentaire (en millions de tonnes)						
1) Total	7,3	8,4	15,0	11,3	10,8	9,6
Céréales	6,5	7,4	13,4	9,8	9,3	8,1
Produits autres que les céréales	0,8	1,0	1,7	1,5	1,5	1,5
Pourcentage de l'aide alimentaire mondiale						
2) Achats dans les pays en développement	19,2	15,9	7,4	13,7	11,8	10,6
3) Livraisons, par modalité						
Aide bilatérale	30,9	41,5	54,9	39,6	27,9	30,3
Aide multilatérale	41,8	32,1	26,8	35,9	41,9	39,2
ONG	27,3	26,4	18,3	24,5	30,1	30,5
4) Livraisons d'aide alimentaire par catégorie d'activités						
Programmes	24,1	33,9	52,4	26,2	21,0	21,5
Secours	44,7	35,7	32,0	50,0	50,9	49,0
Projets	31,2	30,4	15,6	23,8	28,1	29,5
5) Livraisons d'aide alimentaire par région						
Afrique subsaharienne	33,1	33,0	18,5	35,2	33,1	31,1
Sud et est de l'Asie	38,4	40,4	33,9	28,0	37,6	38,7
Europe et CEI	14,5	10,3	36,2	20,0	12,0	10,1
Amérique latine et Caraïbes	8,8	11,8	8,1	7,3	9,2	12,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,1	4,4	3,3	9,4	8,1	7,8
6) Livraisons aux:						
Pays en développement	98,3	98,8	69,8	87,6	97,6	98,8
PFRDV	90,1	85,4	61,8	75,7	83,0	84,1
PMA	47,9	43,8	30,4	39,4	42,0	38,0
7) Livraisons totales d'aide alimentaire sous forme de céréales en pourcentage:						
De la production mondiale de céréales	0,3	0,4	0,7	0,5	0,5	0,4
Des importations mondiales de céréales	3,0	3,3	5,6	4,2	3,9	3,4
8) Livraisons d'aide alimentaire sous forme de céréales aux PFRDV, en pourcentage:						
De la production de céréales des PFRDV	0,8	0,8	1,1	1,0	1,0	0,9
Des importations de céréales des PFRDV	7,6	8,8	11,5	10,5	10,1	8,8



**ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION
ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉ, 1999-2002 (en milliers de dollars)**

	1999		2000		2001		2002 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
TOTAL GÉNÉRAL	1 429 570	100	1 158 283	100	1 776 438	100	1 592 160	
DÉVELOPPEMENT	246 449	17	184 966	16	231 059	13	194 692	12
SECOURS	1 089 295	76	920 310	79	1 421 350	80	1 282 791	81
Urgence	797 379		576 873		1 006 227		867 053	
IPS/IPSR	291 916		343 438		415 123		415 738	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	34 147	2	25 856	2	32 184	2	36 651	2
FONDS FIDUCIAIRES/BILATÉRAUX ³	55 369	4	19 705	2	45 772	3	38 609	2
AUTRES ⁴	4 311	0	7 746	0	46 072	3	39 416	3
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	633 456		637 459		885 644		899 374	
Pourcentage pour l'ensemble des régions	44		55		50		56	
DÉVELOPPEMENT	83 658	13	55 286	9	99 279	11	89 075	10
SECOURS	509 442	80	558 077	88	761 955	86	794 257	88
Urgence	317 097		348 512		459 455		476 630	
IPS/IPSR	192 345		209 565		302 500		317 627	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	11 646	2	13 042	2	18 437	2	14 178	2
FONDS FIDUCIAIRES/BILATÉRAUX ³	28 709	5	11 055	2	5 972	1	1 864	0



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002 (en milliers de dollars)

	1999		2000		2001		2002 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
ASIE	480 392		338 669		565 719		454 316	
Pourcentage pour l'ensemble des régions	34		29		32		29	
DÉVELOPPEMENT	100 803	21	79 514	23	81 033	14	66 370	15
SECOURS	370 183	77	252 092	74	469 351	83	360 182	79
Urgence	308 152		157 781		408 263		317 652	
IPS/IPSR	62 031		94 311		61 088		42 530	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	5 317	1	3 517	1	13 308	2	21 724	5
FONDS FIDUCIAIRES/BILATÉRAUX ³	4 089	1	3 546	1	2 027	0	6 040	1
EUROPE ORIENTALE ET CEI	139 077		84 011		166 162		86 788	
Pourcentage pour l'ensemble des régions	10		7		9		5	
SECOURS	136 055	98	86 186	100	153 657	92	86 418	100
Urgence	122 645		66 124		127 801		52 862	
IPS/IPSR	13 410		20 061		25 856		33 556	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	4 012	3	-2 212		493	0	235	0
FONDS FIDUCIAIRES/BILATÉRAUX ³	-989		39	0	12 013	7	134	0
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	117 830		42 030		57 157		40 253	
Pourcentage pour l'ensemble des régions	8		4		3		2	
DÉVELOPPEMENT	37 995	32	29 583	70	38 565	67	26 408	65
SECOURS	67 559	57	12 302	29	18 591	33	13 845	35
Urgence	50 779		566		7 238		3 967	
IPS/IPSR	16 780		11 737		11 353		9 879	
FONDS FIDUCIAIRES/BILATÉRAUX ³	12 276	10	145	0	-	-	-	-



**ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION
ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002 (en milliers de dollars)**

	1999		2000		2001		2002 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
MOYENT-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	54 504		48 667		55 491		71 817	
Pourcentage pour l'ensemble des régions	4		4		3		5	
DÉVELOPPEMENT	23 993	44	20 584	42	12 182	22	12 696	18
SECOURS	6 055	11	11 654	24	17 549	32	28 088	39
Urgence	-1 295		3 889		3 224		15 940	
IPS/IPSR	7 350		7 765		14 325		12 148	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	13 172	24	11 509	24	-	-	461	1
FONDS FIDUCIAIRES/BILATÉRAUX ³	11 284	21	4 920	10	25 761	46	30 571	43

¹ À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes.

² Chiffres provisoires.

³ De 1999 à 2000, les dépenses au titre des Fonds fiduciaires comprennent les opérations bilatérales, les programmes des administrateurs auxiliaires et d'autres fonds fiduciaires. En 2001, seulement les opérations bilatérales sont incluses.

⁴ Les dépenses opérationnelles telles que le Fonds général, les coûts d'assurance et, depuis 2001, les Fonds fiduciaires, qui ne peuvent être ventilées par projet/opération. Les montants négatifs représentent les ajustements financiers.



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002
(en milliers de dollars)

	1999					2000					2001					2002 ²				
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total
AFRIQUE SUBSAHARIENNE																				
Angola	1 530	87 721	4 065	900	94 216	4	72 321	4 940	2 015	79 281	10	87 534	6 891	523	94 958	0	103 484	5 071	1	108 556
Bénin	820	-38	-	77	859	1 745	-	-	73	1 818	1 835	-	-	-	1 835	1 666	-	-	-	1 666
Botswana	3	-	-	-	3	2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso ⁶	5 058	-27	-	22	5 052	564	104	-	79	747	1 680	494	-	-	2 174	2 861	226	-	230	3 317
Burundi ³	2 533	106	-	319	2 958	398	2 530	-	250	3 178	1 894	22 018	768	35	24 715	257	12 873	869	43	14 042
Cameroun	4 008	1 493	-	-2	5 498	394	-122	-	19	290	1 089	313	-	-	1 402	1 641	130	-	-	1 771
Cap Vert	96	-	-	1	97	851	-	-	-1	850	756	-	-	-	756	1 625	686	-	-	2 311
République centrafricaine	1 153	-4	-	29	1 178	1 069	63	-	-	1 133	661	51	-	-	711	1 378	1 420	-	-	2 798
Tchad ⁷	2 721	-431	-	1	2 291	2 693	619	-	43	3 355	2 127	8 675	-	-	10 803	3 126	1 086	-	-	4 212
Comores	-	150	-	-	150	-	7	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo ³	0	5 008	-	-	5 008	-	3 221	-	-	3 221	-	2 659	-	-	2 659	-	2 390	-	-	2 390
Congo, Rép. dém. du ³	1 479	11 912	-	957	14 348	107	12 591	-	349	13 047	17	32 515	910	613	34 054	0	41 051	1 139	-1	42 189
Côte d'Ivoire ⁴	878	-	-	2 112	2 990	953	-	-	-120	833	1 246	21	-	2 720	3 987	1 388	1 139	-	1 539	4 066
Djibouti	-15	2 257	-	1	2 242	40	2 900	1 522	-	4 461	149	6 587	950	-	7 686	454	4 995	67	-	5 516
Guinée équatoriale	3	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Érythrée	-	2 375	-	70	2 444	-	32 424	276	397	33 097	-	45 844	545	-	46 389	-	22 221	-15	-	22 206
Éthiopie	28 796	56 970	-	3 350	89 117	15 660	159 694	-	4 526	179 880	26 828	140 070	1 530	2 075	170 504	18 849	108 988	177	2	128 016
Gabon	-	-	-	-	-	-	582	-	-	582	-	299	-	-	299	-	311	-	-	311
Gambie ⁷	1 250	-	-	-	1 250	1 503	-	-	-	1 503	2 085	96	-	-	2 181	1 170	0	-	-	1 170
Ghana ⁴	1 123	132	-	88	1 344	1 427	4	-	5	1 435	1 166	-	-	-	1 166	954	137	-	-	1 091
Guinée ⁴	508	4 944	-	-	5 452	1 348	-281	-	-	1 067	119	9 294	216	-	9 629	1 340	9 131	515	-	10 986
Guinée-Bissau	-408	6 978	-	-	6 569	-20	825	-	-	804	-	1 251	-	-	1 251	-	2 251	-	-	2 251
Kenya	3 286	12 066	0	20 364	35 716	2 209	79 612	-	3 321	85 142	4 163	118 637	-	-	122 800	4 356	53 889	-	57	58 302
Lesotho	1 477	-2	-	286	1 762	750	-5	-	-19	726	1 045	-	-	-	1 045	1 910	8 452	-	-	10 362
Liberia ⁴	9	43 856	1 793	0	45 658	-	29 006	-828	4	28 182	1 244	5 623	-	-	6 867	1 522	8 828	-	-	10 350



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002
(en milliers de dollars)

	1999					2000					2001					2002 ²				
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total
Madagascar	1 138	68	-	117	1 322	1 612	2 406	1 027	85	5 130	4 262	696	217	-	5 175	4 242	324	190	-	4 756
Malawi	2 165	8 902	-	28	11 095	1 770	-125	-	37	1 683	6 003	1 182	-	-	7 185	4 127	45 231	1 590	-	50 948
Mali ⁶	1 563	674	-	-67	2 169	1 902	976	-	45	2 922	3 289	1 157	-	-	4 446	4 189	1 367	-	-	5 556
Mauritanie ^{6,7}	1 820	-701	-	1 752	2 872	1 636	-2	-	-3	1 631	3 418	-	-	-	3 418	2 703	3 102	-	-	5 805
Maurice	63	-	-	-	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mozambique	3 283	1 664	-	-1 347	3 600	2 412	17 219	5 277	377	25 286	7 481	7 571	3 360	-	18 412	8 822	14 666	2 000	-	25 488
Namibie	0	502	-	-	502	-	531	-	-	531	-	1 094	-	-	1 094	-	1 271	-	-	1 271
Niger ^{6,7}	1 913	-	-	-6	1 907	3 210	-	-	-3	3 207	5 814	1 617	-	-	7 432	3 781	387	-	-	4 168
Rwanda ³	985	89 407	300	-324	90 368	394	52 869	-547	-95	52 620	1 135	8 288	822	-	10 245	2 595	12 202	231	-	15 028
Sao Tomé-et-Principe	189	-	-	-	189	1 081	-	-	-	1 081	499	-	-	-	499	457	-	-	-	457
Sénégal ⁷	3 920	8 419	-	108	12 447	2 800	8 284	-	-13	11 071	1 913	255	-	-	2 168	2 839	1 027	-	-	3 866
Sierra Leone ⁴	39	1 351	2 086	106	3 582	-	1 837	1 562	28	3 427	-	14 599	2 141	6	16 747	-	20 588	1 015	-6	21 597
Somalie	-	15 149	174	-211	15 111	-	10 531	-1 432	159	9 257	-	6 668	87	-	6 754	-	8 441	-	-	8 441
Soudan	2 541	127 846	3 179	-75	133 492	1 953	50 507	1 115	93	53 668	8 702	113 624	1	-	122 327	3 282	96 380	383	-	100 045
Swaziland	-	14	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 999	-	-	2 999
Tanzanie ³	506	6 142	50	-11	6 687	1 647	-1 194	-	-679	-225	2 328	52 013	-	-	54 341	1 406	30 282	-	-	31 688
Ouganda ³	1 756	13 093	-	45	14 894	1 401	15 257	-	72	16 730	2 928	24 201	-	-	27 129	2 476	22 956	-	-	25 432
Zambie	5 469	1 447	-	20	6 935	1 771	2 873	107	12	4 762	3 393	10 049	-	-	13 442	3 547	41 827	-	-	45 374
Zimbabwe	-	-	-	-	-	-	13	-	-	13	-	1 236	-	-	1 236	-	89 291	-	-	89 291
Autres dépenses régionales	-	-	-	-	-	-	-	23	-	23	-	35 725	-	-	35 725	113	18 228	945	-	19 286
TOTAL POUR LA RÉGION	83 658	509 442	11 646	28 709	633 456	55 286	558 077	13 042	11 055	637 459	99 279	761 955	18 437	5 972	885 644	89 075	794 257	14 178	1 864	899 374



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002
(en milliers de dollars)

	1999					2000					2001					2002 ²				
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ³	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ³	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total
ASIE																				
Afghanistan	-	41 918	-	-	41 918	-	43 389	-	6	43 394	-	118 473	356	-	118 829	-	131 546	3 596	-	135 142
Bangladesh	29 767	32 200	-	-544	61 422	16 008	177	-	1 517	17 702	29 307	16 694	-	448	46 450	24 131	10 312	-	2 523	36 966
Bhoutan	1 336	-	-	-15	1 321	1 434	-	-	14	1 448	2 075	-	-	-	2 075	2 800	-	-	-	2 800
Cambodge	-	13 624	-	1	13 624	2 036	19 287	-	55	21 377	1 171	26 140	-	-	27 312	1 301	16 333	-	1 608	19 242
Chine	14 054	42 455	-	2 961	59 469	14 610	299	-	-869	14 040	11 687	-	-	882	12 569	12 657	-	-	1 837	14 494
Timor oriental	-	4 298	4 946	-	9 244	-	16 488	4 433	-	20 922	-	3 905	2 614	-	6 519	-	889	66	-	955
Inde	27 049	168	-	166	27 383	26 432	1 177	-	138	27 746	17 889	3 747	-	-	21 636	9 817	434	-	-	10 251
Indonésie	16	13 396	-	-	13 411	-	52 131	-	-	52 131	-	15 710	-	-	15 710	-	11 060	-	-	11 060
Corée, RPD de	-	214 079	-	-18	214 062	-	112 262	-	1 038	113 300	-	233 515	-	-	233 515	-	101 879	796	60	102 735
Laos, Rép. dém. pop. du	-	-228	-	-74	-302	489	180	-	12	681	986	1 800	-	-	2 786	2 375	1 116	-	-	3 491
Myanmar	-	-	-	1 473	1 473	-	-	-	1 314	1 314	-	653	-	696	1 349	-	1 472	-	12	1 484
Népal	7 252	3 922	-	182	11 356	2 464	3 569	-	84	6 117	10 805	5 870	-	-	16 675	7 971	4 880	-	-	12 851
Pakistan	10 051	2 250	379	-51	12 630	4 411	910	-916	62	4 467	6 293	4 600	-	-	10 893	2 357	7 309	9	-	9 675
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	-8	-	-8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sri Lanka	2 649	2 046	-	17	4 712	1 948	1 963	-	-0	3 910	637	3 224	-	-	3 861	2 899	4 865	-	-	7 764
Thaïlande	-	-124	-	-	-124	-	101	-	173	273	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	8 630	181	-	-8	8 802	9 682	158	-	5	9 846	182	12	-	-	194	-	-	-	-	-
Autres dépenses régionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 008	10 338	-	45 346	64	68 088	17 258	-	85 410
TOTAL POUR LA RÉGION	100 803	370 183	5 317	4 089	480 392	79 514	252 092	3 517	3 546	338 669	81 033	469 351	13 308	2 027	565 719	66 370	360 182	21 724	6 040	454 316
EUROPE ORIENTALE ET CEI																				
Albanie	-	-86	-	-	-86	-	1	-	-	1	-	1 589	-	-	1 589	-	2 378	-	-	2 378
Arménie	-	4 776	-	20	4 796	-	4 990	-	-	4 990	-	11 661	-	-	11 661	-	3 993	-	-	3 993
Azerbaïdjan	-	8 119	-	-	8 119	-	3 196	-	-	3 196	-	5 691	-	-	5 691	-	3 794	-	-	3 794
Bosnie-Herzégovine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002
(en milliers de dollars)

	1999					2000					2001					2002 ²				
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total
Géorgie	-	6 363	-	-	6 363	-	3 554	-	22	3 575	-	20 667	467	-	21 134	-	5 215	225	-	5 440
Macédoine, Rép. féd. de Yougoslavie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	828	-	-	828	-	43	-	-	43
Fédération de Russie	-	238	-	-	238	-	7 399	-	-	7 399	-	12 389	-	-	12 389	-	13 843	-	261	14 104
Tadjikistan	-	9 652	-	1	9 653	-	9 295	-	5	9 300	-	37 623	-	-	37 623	-	40 098	10	-	40 108
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 973	-	-	1 973	-	-	-	-	-
Yougoslavie, Rép. Féd. de	-	106 992	4 077	-1 010	110 059	-	57 751	-184	12	57 579	-	51 596	26	12 013	63 635	-	13 905	-	-126	13 779
Autres dépenses régionales	-	-	-65	-	-	-	-	-2 028	-	-2 028	-	9 639	-	-	9 639	-	3 149	-	-	3 149
TOTAL POUR LA RÉGION	-	136 055	4 012	-989	139 077	-	86 186	-2 212	39	84 012	-	153 657	493	12 013	166 162	-	86 418	235	134	86 787
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES																				
Bélice	-	-	-	-	-	-	44	-	-	44	-	203	-	-	203	-	3	-	-	3
Bolivie	4 994	-	-	1 295	6 289	5 834	-	-	33	5 867	5 648	354	-	-	6 002	5 178	125	-	-	5 303
Colombie	1 795	942	-	-	2 737	1 087	3 005	-	-	4 092	603	3 429	-	-	4 032	44	1 815	-	-	1 859
Cuba	4 262	757	-	445	5 464	2 283	14	-	5	2 301	2 806	162	-	-	2 968	2 031	212	-	-	2 243
République dominicaine	1 019	3 743	-	728	5 491	611	257	-	-1	866	2 048	876	-	-	2 924	399	498	-	-	897
Équateur	3 086	3	-	-	3 089	2 450	47	-	75	2 572	2 122	154	-	-	2 276	2 099	32	-	-	2 131
El Salvador ⁵	2 863	-	-	2 699	5 562	922	-	-	4	925	4 584	3 646	-	-	8 230	278	2 278	-	-	2 556
Guatemala ⁵	4 413	53	-	-24	4 442	3 095	1	-	24	3 120	1 848	413	-	-	2 261	1 437	4 265	-	-	5 702
Guyana	1 005	-	-	-	1 005	45	-	-	-	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	3 370	-15	-	347	3 703	5 496	-94	-	-20	5 382	5 166	-	-	-	5 166	5 208	-	-	-	5 208



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002
(en milliers de dollars)

	1999					2000					2001					2002 ²				
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total
Honduras ⁵	2 570	217	-	2 202	4 990	694	131	-	-5	820	2 456	4 823	-	-	7 280	1 647	2 517	-	-	4 164
Jamaïque	0	-	-	-1	-1	-7	-	-	-	-7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nicaragua ⁵	2 555	61 810	-	1 236	65 600	2 969	8 422	-	48	11 438	8 305	2 931	-	-	11 236	3 251	1 874	-	-	5 125
Panama	-5	-	-	0	-5	3	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	6 067	-	-	3 349	9 415	4 103	-	-	-17	4 086	2 980	433	-	-	3 413	4 744	11	-	-	4 755
Saint Kitts-et-Nevis	-	49	-	-	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Venezuela	-	-	-	-	-	-	476	-	-	476	-	8	-	-	8	-	-	-	-	-
Autres dépenses régionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 158	-	-	1 158	92	216	-	-	308
TOTAL POUR LA RÉGION	37 995	67 559	-	12 276	117 830	29 583	12 302	-	145	42 031	38 565	18 591	-	-	57 157	26 408	13 845	-	-	40 253
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD																				
Algérie	-	2 161	-	572	2 733	-	3 162	-	38	3 201	-	6 706	-	-	6 706	-	7 499	-	-	7 499
Égypte	3 690	-	-	60	3 749	8 594	-	-	-5	8 589	1 514	-	-	-	1 514	4 218	-	-	-	4 218
Iran	-	896	-	-	896	-	1 011	-	-	1 011	-	3 375	-	-	3 375	-	2 722	-	-	2 722
Iraq*	-	1 193	<u>13 172</u>	<u>10 648</u>	25 013	-	1 934	<u>11 509</u>	<u>4 849</u>	18 292	-	2 056	<u>25 761</u>	<u>27 817</u>	-	2 826	-	<u>28 928</u>	<u>31 754</u>	
Jordanie	2 592	296	-	-	2 889	1 198	2 513	-	-	3 711	1 040	540	-	-	1 579	1 748	554	-	-	2 302
Maroc	2 617	-	-	-	2 617	2 245	-	-	2	2 247	2 045	-	-	-	2 045	1 338	-	-	-	1 338
Territoire palestinien	2 470	118	-	-	2 588	15	1 062	-	-4	1 074	1 163	4 270	-	-	5 433	678	12 731	461	-	13 870
République arabe syrienne	5 854	452	-	0	6 305	4 473	1 408	-	-	5 881	2 407	14	-	-	2 421	1 075	993	-	-	2 068



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1999-2002
(en milliers de dollars)

	1999					2000					2001					2002 ²				
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduc. ⁸	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Opér. bilatérales	Total
Tunisie	8	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	6 761	939	-	5	7 705	4 058	564	-	39	4 661	4 013	587	-	-	4 600	3 599	763	-	1 644	6 006
Autres dépenses régionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	40
TOTAL POUR LA RÉGION	23 993	6 055	13 172	11 284	54 504	20 584	11 654	11 509	4 920	48 667	12 182	17 549	-	25 761	55 491	12 696	28 088	461	30 571	71 817
ENSEMBLE DES RÉGIONS	246 449	1 089 295	34 147	55 369	1 425 259	184 966	920 310	25 856	19 705	1 150 837	231 059	1 421 103	32 238	45 772	1 730 173	194 550	1 282 791	36 597	38 609	1 552 547
AUTRE ⁹	-	-	-	-	4 311	-	-	-	-	7 446	-	246	-54	-	46 264	142	-	54	-	39 613
TOTAL GÉNÉRAL	246 449	1 089 295	34 147	55 369	1 429 570	184 966	920 310	25 856	19 705	1 158 283	231 059	1 421 350	32 184	45 772	1 776 438	194 692	1 282 791	36 651	38 609	1 592 160

¹ À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes.

² Chiffres provisoires.

De 1999 à 2000, les dépenses imputées au :

³ Rwanda couvrent également les dépenses de l'opération d'urgence des Grands Lacs africains au Burundi, au Congo, dans la République démocratique du Congo, en Tanzanie et en Ouganda.

⁴ Liberia couvrent également les dépenses de l'opération régionale Liberia pour les réfugiés en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et en Sierra Leone.

⁵ Nicaragua couvrent également les dépenses de l'opération régionale d'urgence en El Salvador, au Guatemala et au Honduras.

⁶ Mali couvrent également les dépenses de l'intervention régionale de secours prolongé au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger.

⁷ Sénégal couvrent également les dépenses de l'intervention pour la sécheresse dans le Sahel, au Tchad, en Gambie, en Mauritanie et au Niger.

⁸ De 1999 à 2000, les dépenses au titre des Fonds fiduciaires comprennent les opérations bilatérales, les programmes des administrateurs auxiliaires et les autres fonds fiduciaires.

⁹ Les dépenses opérationnelles telles que le Fonds général, les coûts d'assurance et, depuis 2001, les Fonds fiduciaires, qui ne peuvent être ventilées par projet/opération.

Les montants négatifs représentent les ajustements financiers.

(*) Les chiffres soulignés représentent des fonds dans le cadre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative à l'accord "pétrole contre nourriture".



ANNEXE III TABLEAU 3.A: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET LES OPÉRATIONS DE SECOURS PAR CATÉGORIE DE PAYS ET RÉGION, 1999-2002
(en milliers de dollars)

	1999			2000			2001			2002 ²		
	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant
ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES	1 369 890	100,0	0,34	1 131 132	100,0	0,27	1 652 163	100,0	0,40	1 477 483	100,0	0,37

PAR CATÉGORIE DE PAYS³

Pays les moins avancés	707 265	51,6	1,11	626 605	55,4	0,98	922 763	55,9	1,48	932 312	63,1	1,50
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	1 184 914	86,5	0,32	986 573	87,2	0,26	1 434 180	86,8	0,40	1 227 544	83,1	0,34

PAR RÉGION/GROUPE DE PAYS

Afrique subsaharienne	604 747	44,1	1,32	626 404	55,4	1,29	861 234	53,1	1,75	883 332	59,8	1,79
Asie	476 303	34,8	0,16	335 123	29,6	0,11	550 385	33,9	0,18	426 553	28,9	0,14
Europe orientale et CEI4	140 066	10,2	0,76	83 973	7,4	0,46	153 657	9,5	0,81	86 418	5,8	0,47
Amérique latine et Caraïbes	105 554	7,7	0,71	41 885	3,7	0,24	57 157	3,5	0,33	40 253	2,7	0,27
Moyen-Orient et Afrique du Nord	43 220	3,2	0,17	43 747	3,9	0,18	29 731	1,8	0,12	40 784	2,8	0,16

¹ À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes.

² Chiffres provisoires.

³ Classement réel pour chaque année.

⁴ Secours uniquement.



ANNEXE III TABLEAU 3.A: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PAR CATÉGORIE DE PAYS ET RÉGION, 1999-2002 (en milliers de dollars)

	1999			2000			2001			2002 ²		
	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant
ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES	246 449	100,0	0,07	184 966	100,0	0,05	231 059	100,0	0,07	194 692	100,0	0,06
PAR CATÉGORIE DE PAYS³												
Pays les moins avancés	121 333	49,2	0,19	79 501	43,0	0,12	146 303	63,3	0,28	128 687	66,1	0,24
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	218 181	88,5	0,06	165 905	89,7	0,04	215 533	93,1	0,07	186 352	95,7	0,06
PAR RÉGION/GROUPE DE PAYS												
Afrique subsaharienne	83 658	33,9	0,19	55 286	29,9	0,12	99 279	43,0	0,25	89 076	45,8	0,22
Asie	100 803	40,9	0,04	79 514	43,0	0,03	81 033	35,1	0,03	66 372	34,1	0,03
Amérique latine et Caraïbes	37 995	15,4	0,25	29 583	16,0	0,19	38 565	16,7	0,26	26 408	13,6	0,18
Moyen-Orient et Afrique du Nord	23 993	9,7	0,17	20 584	11,1	0,15	12 182	5,3	0,09	12 696	6,5	0,09

¹ À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes.

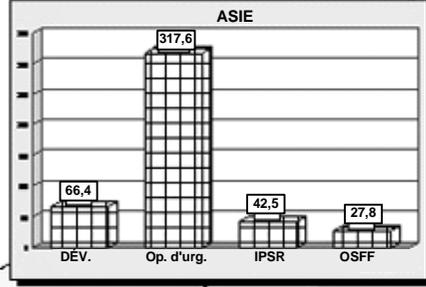
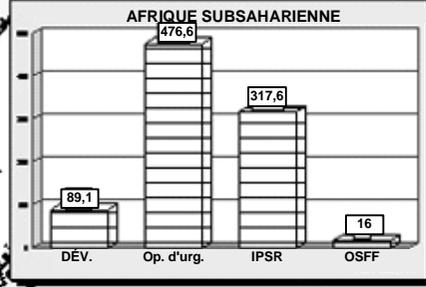
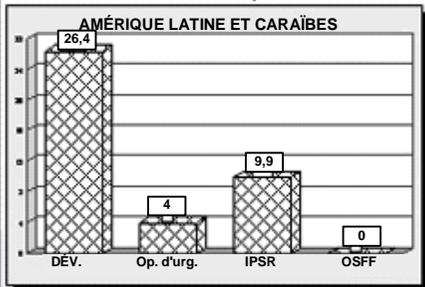
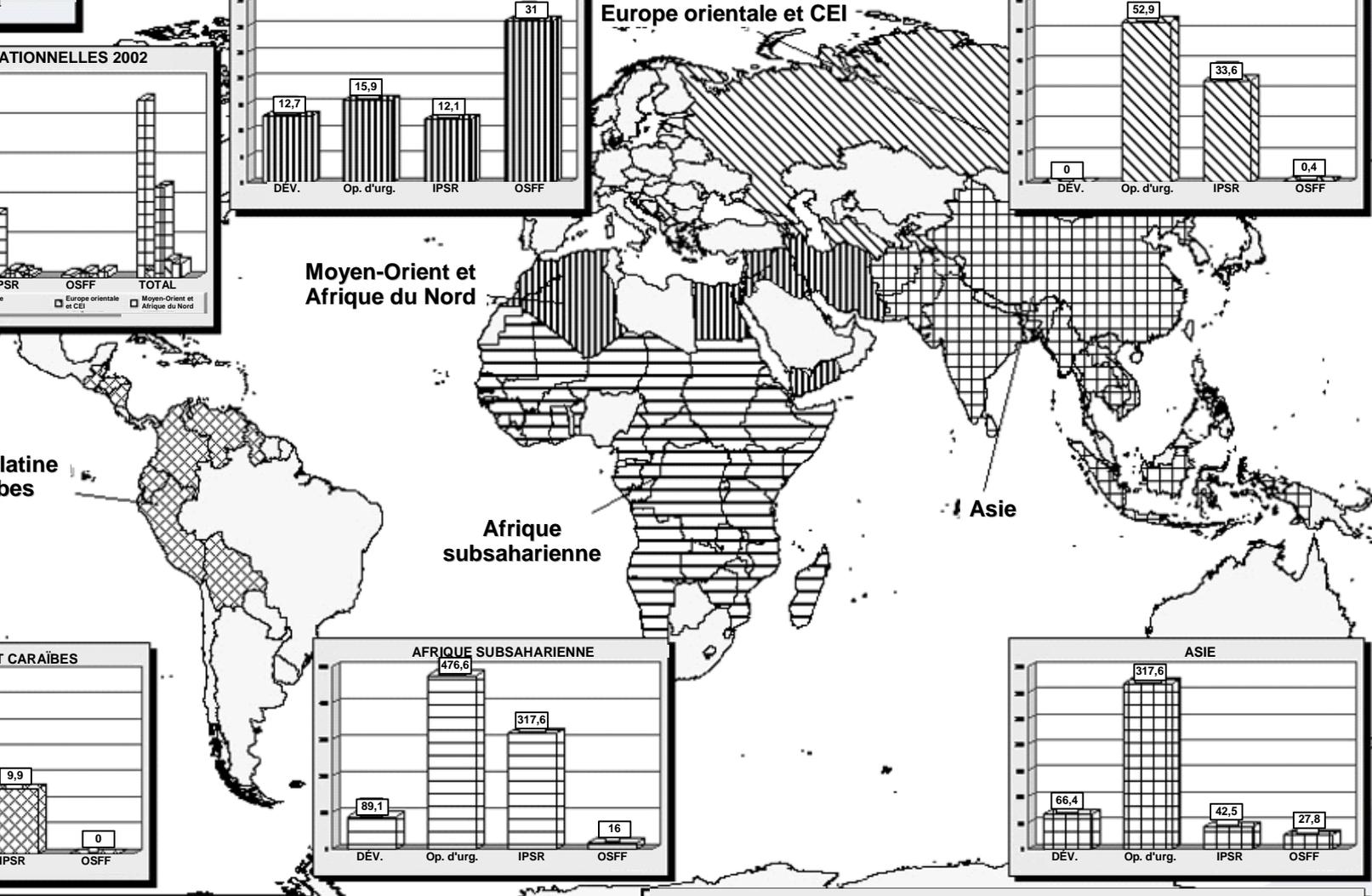
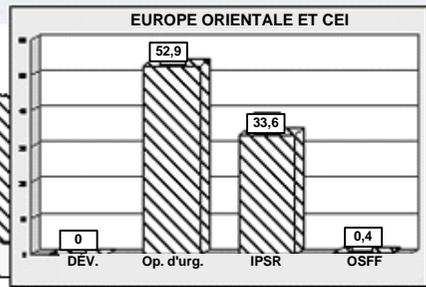
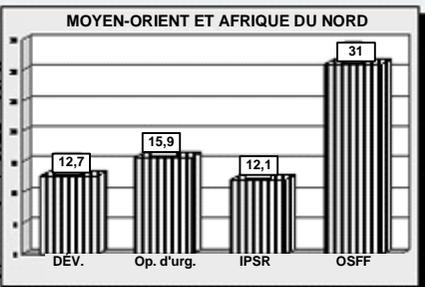
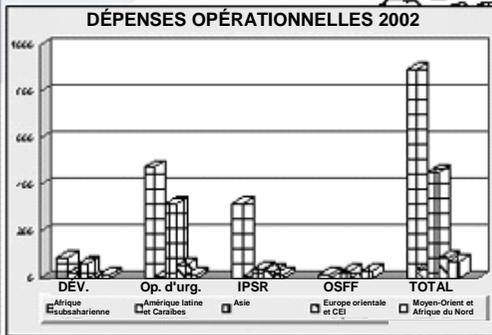
² Chiffres provisoires.

³ Classement réel pour chaque année.





ANNEXE IV: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 2002 (en millions de dollars)



DÉV. : Développement
IPSR : Interventions prolongées de secours et de redressement
OSFF : Opérations spéciales et Fonds fiduciaires

Source de données: ICTI, mars 2003

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



**ANNEXE V, TABLEAU A: CONTRIBUTIONS TOTALES CONFIRMÉES POUR 2002 PAR
DONATEUR (en milliers de dollars)**

	Développement	RAIU	CII	IPSR	Opérations spéciales	Autres ¹	Total
Banque africaine de développement		745					745
Algérie		10					10
Andorra	19	49				8	76
Angola						2	2
Australie	13 024	19 633		17 609		25	50 291
Autriche	1 295	984		1 031			3 310
Bangladesh	947						947
Belgique	433	3 510	132	3 942		270	8 288
Canada	22 606	15 996	1 863	3 416	2 770	1 221	47 874
Chine	1 250						1 250
Cuba		368		252			620
Danemark	23 399	9 715		3 749		3 185	40 047
République dominicaine				4			4
Égypte	200						200
Érythrée		35					35
Commission européenne		119 372		50 218	6 455	2 495	178 539
Îles Feroe		329					329
Finlande	7 943	7 581	490	1 130		303	17 447
France	1 368	1 859		10 392		470	14 089
Allemagne	20 968	26 419		11 101	712	1 106	60 306
Saint-Siège			10				10
Honduras	982						982
Hongrie						65	65
Islande		11					11
Inde	907	7 444					8 351
Irlande	1 025	6 204	462	2 398	92	179	10 360
Italie	9 882	22 817		2 897	269	2 066	37 930
Japon	8 149	47 890	400	35 616		565	92 620
Japon (ONG)				21			21
Japon (privé)		288		30			318
Jordanie	42						42
Kenya		12 140					12 140
Corée, République de	100	15 933				158	16 191
<i>Latter Day Saint Charities</i>		1 000					1 000
Luxembourg	393	2 046		491			2 930
Malaisie		100					100
Maroc	2						2
Népal				100			100
Pays-Bas		32 188	2 993	21 902	361	1 350	58 793
Nouvelle-Zélande	355	149		242			745
Nicaragua	3						3
Norvège	28 679	6 489	1 989	6 028	1 416	1 182	45 783
Oman		2 000					2 000
Fonds Opec	165						165
Panama	1						1
Pérou	7						7
Pologne		60		155			215
Dons privés ²	114	316		99	18	130	678
Saint-Marin		8					8
Arabie saoudite	1 092	2 610		422			4 124
Singapour		20					20
Slovaquie	15						15
Slovénie						36	36
Afrique du Sud		43					43
Espagne		1 353		731		558	2 641
Sri Lanka	104						104
Suède		14 325	2 419	10 332	3 806	276	31 159
Suisse	2 095	10 109	1 236	8 007	1 378	1 330	24 155
Thaïlande		20					20
Groupe TNT (TPG)	99			10			109
Royaume-Uni	1 928	69 823	494	5 726	10 613	7 143	95 727
Nations Unies	74	371		377			822
Etats-Unis	65 761	584 292	50	270 126	9 204	555	929 988
Amis du PAM (Etats-Unis)	123	1 379		1 050	19		2 572
Total	215 549	1 048 034	12 540	469 603	37 113	24 675	1 807 514

Contributions bilatérales³ 44 247 44 247

¹ Comprend les programmes des administrateurs auxiliaires, les contributions spéciales et les contributions multilatérales non confirmées.

² Les contributions de donateurs privés comprennent les contributions du secteur privé estimées à moins de 10 000 dollars.

³ Comprend les contributions destinées à l'Iraq au titre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative à l'accord "pétrole contre nourriture".



ANNEXE V, TABLEAU B: PRINCIPAUX DONATEURS¹ DU PAM PAR TYPE DE CONTRIBUTION EN 2002
(en milliers de dollars)

Donateur	Total	Développement		RAIU		CII		IPSR		Opérations spéciales	
	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur
1 Etats-Unis	929 988	Etats-Unis	65 761	Etats-Unis	584 292	Pays-Bas	2 993	Etats-Unis	270 126	Royaume-Uni	10 613
2 Commission européenne	178 539	Norvège	28 679	Commission européenne	119 372	Suède	2 419	Commission européenne	50 218	Etats-Unis	9 204
3 Royaume-Uni	95 727	Danemark	23 399	Royaume-Uni	69 823	Norvège	1 989	Japon	35 616	Commission européenne	6 455
4 Japon	92 620	Canada	22 606	Japon	47 890	Canada	1 863	Pays-Bas	21 902	Suède	3 806
5 Allemagne	60 306	Allemagne	20 968	Pays-Bas	32 188	Suisse	1 236	Australie	17 609	Canada	2 770
6 Pays-Bas	58 793	Australie	13 024	Allemagne	26 419			Allemagne	11 101	Norvège	1 416
7 Australie	50 291	Italie	9 882	Italie	22 817			France	10 392	Suisse	1 378
8 Canada	47 874	Japon	8 149	Australie	19 633			Suède	10 332		
9 Norvège	45 783	Finlande	7 943	Canada	15 996			Suisse	8 007		
10 Danemark	40 047	Suisse	2 095	Corée, Rép. de	15 933			Norvège	6 028		
11 Italie	37 930	Royaume-Uni	1 928	Suède	14 325			Royaume-Uni	5 726		
12 Suède	31 159	France	1 368	Kenya	12 140			Belgique	3 942		
13 Suisse	24 155	Autriche	1 295	Suisse	10 109			Danemark	3 749		
14 Finlande	17 447	Chine	1 250	Danemark	9 715			Canada	3 416		
15 Corée, Rép. de	16 191	Arabie saoudite	1 092	Finlande	7 581			Italie	2 897		
16 France	14 089	Irlande	1 025	Inde	7 444			Irlande	2 398		
17 Kenya	12 140			Norvège	6 489			Finlande	1 130		
18 Irlande	10 360			Irlande	6 204			Amis du PAM (Etats-Unis)	1 050		
19 Inde	8 351			Belgique	3 510			Autriche	1 031		
20 Belgique	8 288			Arabie saoudite	2 610						
21 Arabie saoudite	4 124			Luxembourg	2 046						
22 Autriche	3 310			Oman	2 000						
23 Luxembourg	2 930			France	1 859						
24 Espagne	2 641			Amis du PAM (Etats-Unis)	1 379						
25 Amis du PAM (Etats-Unis)	2 572			Espagne	1 353						
26 Oman	2 000			Latter Day Saint Charities	1 000						
27 Chine	1 250										
28 Latter Day Saint Charities	1 000										



¹ Donateurs ayant apporté au total une contribution de plus de 1 million de dollars.

ANNEXE VI

ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS EN 2002
--

No	PAYS	QUANTITÉ (tonnes)	VALEUR (dollars)
66,5% DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT			
1	Afrique du Sud	245 348	51 172 140
2	Inde	132 422	16 876 391
3	Éthiopie	74 375	14 179 076
4	Pakistan	96 232	13 097 444
5	Kenya	64 874	10 461 895
6	Tanzanie	58 169	10 317 899
7	Turquie	41 354	9 892 917
8	Ouganda	41 556	9 007 169
9	Népal	32 567	8 213 397
10	Chine	28 122	6 836 603
11	Argentine	10 882	5 345 256
12	Malaisie	8 088	4 355 244
13	Zambie	12 120	3 808 628
14	Mozambique	13 183	3 170 070
15	Soudan	22 212	2 894 976
16	Niger	9 475	2 545 144
17	Brésil	14 297	2 409 045
18	Lesotho	8 080	1 879 448
19	Cameroun	5 729	1 830 916
20	Mali	7 025	1 684 997
21	Thaïlande	8 369	1 674 344
22	Singapour	3 157	1 607 512
23	Malawi	6 703	1 606 968
24	Burkina Faso	6 573	1 577 318
25	Myanmar	8 994	1 558 782
26	Colombie	3 224	1 460 891
27	Émirats arabes unis	4 702	1 149 607
28	Guyana	1 991	1 148 801
29	Sénégal	3 235	1 133 883
30	Cuba	4 305	1 128 396
31	Côte d'Ivoire	2 565	998 426
32	Angola	4 600	960 958
33	Viet Nam	4 137	852 375
34	Territoire palestinien	3 523	830 665
35	Cambodge	3 786	806 328
36	Guatemala	3 039	613 509
37	Rwanda	2 803	585 376
38	Tchad	2 038	492 661
39	Madagascar	1 238	462 332
40	Bolivie	1 145	443 662

**ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET
DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS EN 2002**

No	PAYS	QUANTITÉ (tonnes)	VALEUR (dollars)
41	République dominicaine	1 130	435 013
42	Botswana	1 500	385 500
43	Bangladesh	1 038	375 623
44	Bhoutan	1 261	350 170
45	Nicaragua	613	337 953
46	El Salvador	1 049	337 777
47	Honduras	1 044	258 025
48	Iran	468	168 871
49	Ghana	531	129 356
50	Algérie	307	112 201
51	Congo, République démocratique du	382	91 680
52	République arabe syrienne	272	90 056
53	Zimbabwe	220	59 312
54	Laos	152	50 268
55	Bénin	188	38 363
56	Namibie	214	29 041
57	Mauritanie	19	1 937
TOTAL PARTIEL, PAYS EN DÉVELOPPEMENT		1 016 625	204 322 591
33,5% DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS			
1	Canada	122 682	22 007 507
2	Danemark	46 869	21 105 203
3	Japon	49 488	12 222 164
4	Kazakhstan	114 416	11 098 490
5	États-Unis	46 949	9 922 699
6	Belgique	24 554	7 012 831
7	Pays-Bas	18 151	6 473 758
8	France	20 421	3 048 475
9	Australie	11 600	1 795 448
10	Italie	8 670	1 698 058
11	Fédération de Russie	11 839	1 527 074
12	Israël	5 551	1 373 724
13	Yougoslavie, Rép. Féd. De	7 840	1 247 541
14	Royaume-Uni	4 822	1 162 974
15	Allemagne	2 175	644 788
16	Autriche	94	298 538
17	Espagne	1 661	292 266
18	Azerbaïdjan	582	158 110
19	Tadjikistan	775	30 884
20	Géorgie	35	24 106
TOTAL PARTIEL, PAYS DÉVELOPPÉS		499 173	103 144 637
TOTAL, ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES		1 515 798	307 467 228